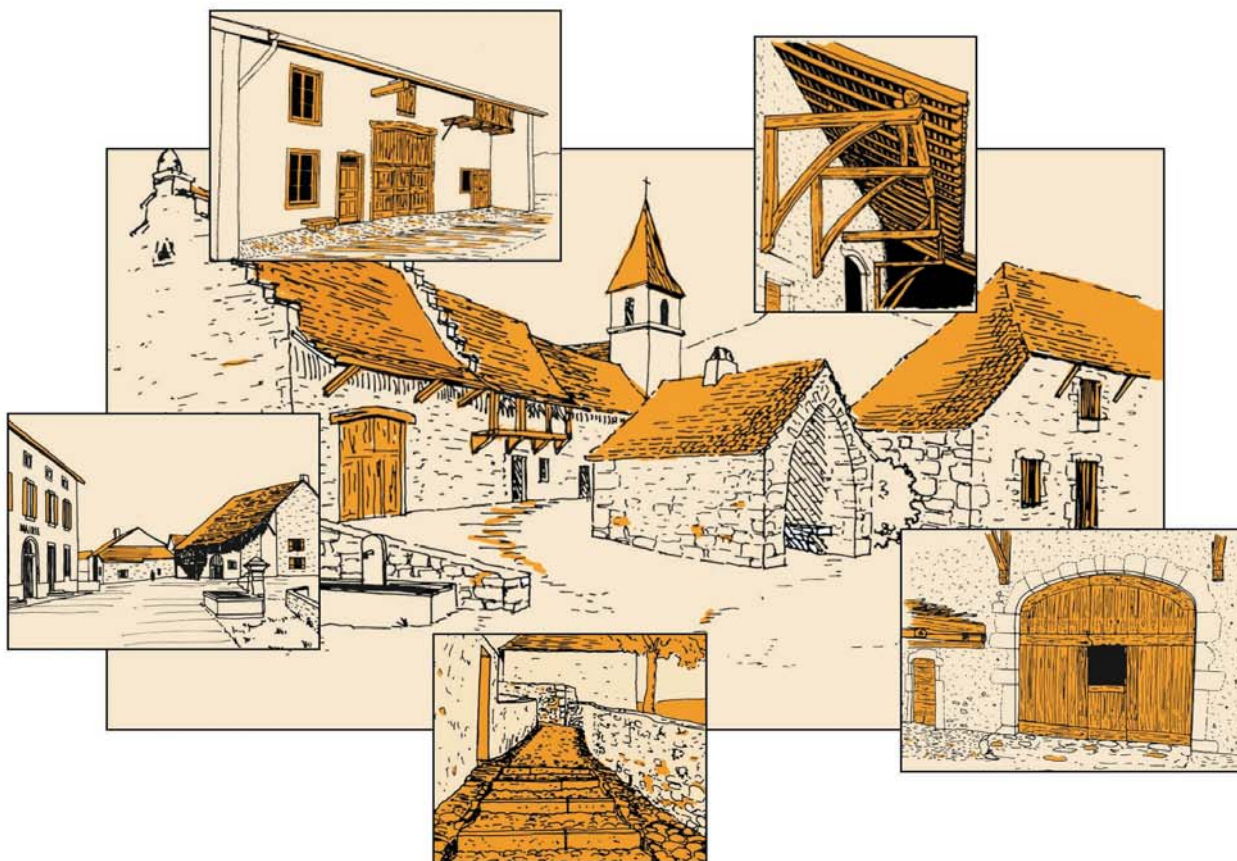


recueil de

FICHES-CONSEILS

**EN ARCHITECTURE, URBANISME ET
ENVIRONNEMENT DU BUGÉY**



PAYS ET PAYSAGE SONT INDISSOCIABLES

Quiconque entre dans le Bugey, après avoir franchi le Rhône au Pont de la Loi ou au Port de Groslée, ou après avoir traversé les bocages bressans ou les cluses jurassiennes, sent bien qu'il pénètre dans un pays typique.

Et pourtant, les paysages du plateau d'Hauteville ne sont pas ceux du marais de Lavours et une ferme du Retord a une architecture différente d'une maison vigneronne bugiste. Mais alors, d'où vient ce trait d'union qui permet de reconnaître, d'identifier le Bugey de Briord à Belley et de Saint Rambert à Culoz ?

C'est ce que l'étude paysagère a cherché à définir et à exprimer. Au delà de la qualité de leur travail et de leurs analyses, il faut féliciter la Commission Habitat et Cadre de Vie, présidée par Robert MÉRIAUDEAU, et le CAUE de l'Ain pour leur souci de ne pas limiter cette étude à la rédaction d'un rapport, vite rangé au fond d'un tiroir et de déboucher sur une large diffusion et des préconisations concrètes.

Cette démarche symbolise également assez bien l'évolution du PABAT durant la décennie passée.

Née dans le cadre du développement touristique, cette démarche s'est naturellement prolongée dans le Contrat Global de Développement du Bugey et ses actions consacrées au logement et au cadre de vie.

Il revient aujourd'hui aux Bugistes de s'appuyer sur ses résultats pour approfondir la connaissance de leur paysage et de leur architecture, et donc de leur identité, et construire ainsi plus solidement le projet qu'ils portent pour leur pays.

Le Président
Helmut SCHWENZER

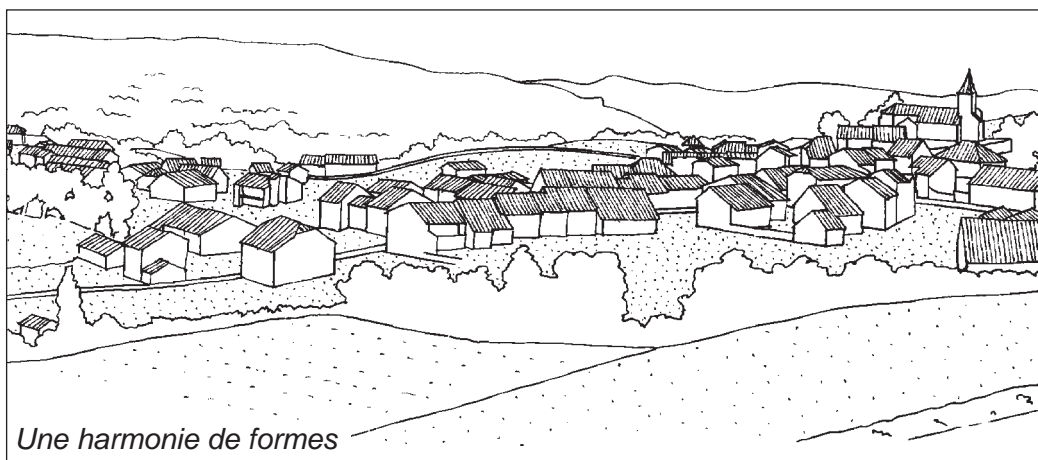
Dans le cadre du Contrat de Développement Touristique (1993 - 1997) négocié avec la Région Rhône-Alpes, l'idée avait été lancée de trouver dans les paysages des éléments propres à fortifier l'identité bugiste et à promouvoir l'image touristique de notre Bugey. L'idée séduisit le Conseil d'Administration du P.A.B.A.T. (Pays d'Accueil du Bugey : Avenir et Traditions). Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Ain fut chargé de conduire une étude des paysages bugistes, étude que l'Europe, l'Etat et la Région subventionnèrent.

Dès la présentation des premiers résultats du travail du CAUE, les élus locaux, les responsables administratifs et associatifs manifestèrent leur joie de la découverte - ou leur plaisir de la redécouverte - des mille et mille richesses de leur contrée. Ils souhaitèrent que cette analyse paysagère fasse l'objet d'une très large diffusion. Des crédits furent à nouveau trouvés auprès de l'Europe et de la Région, pour réaliser une exposition itinérante, et des fiches-conseils disponibles gratuitement dans les mairies ou au secrétariat des organismes professionnels.

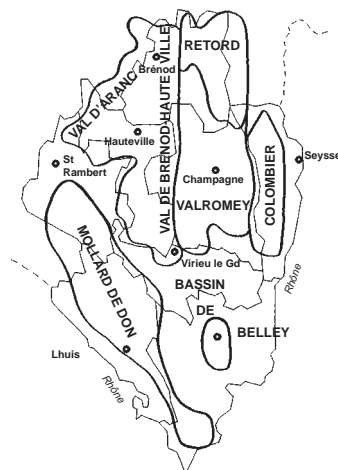
Les fiches-conseils sont le résultat d'une analyse des architectures du Bugey, d'une longue pratique du CAUE en matière de conseil aux particuliers, et d'un travail de coordination avec les artisans locaux, regroupés au sein de la Confédération des Artisans des Petites Entreprises du Bâtiment, l'Association des Architectes de l'Ain et la Direction Départementale de l'Equipement. Chaque élément faisant l'objet de travaux a été identifié, de façon à être immédiatement utile aux personnes qui se lancent dans la réhabilitation ou dans la construction, à leurs maîtres d'oeuvres, à leurs artisans et entrepreneurs. Les architectes-conseillers du CAUE peuvent être consultés dès le début du projet afin de préparer et d'assurer une qualité générale finale.

Depuis 1983, une péremptoire déclaration ouvre notre Code de l'Urbanisme : "Le territoire français est le patrimoine de tous les Français. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant". Plût au ciel que les exégètes qui retrouveraient ces fiches-conseils dans les archives, dans quelque 50 ou 100 ans, ne nous reprochent pas, à nous citoyens, élus ou socio-professionnels d'aujourd'hui, d'avoir dilapidé notre patrimoine paysager, d'avoir été mauvais gestionnaires et mauvais garants de la discrète beauté et de la subtile harmonie de nos paysages. Je formule intensément le voeu que , grâce à ces fiches-conseils, la critique n'ait pas lieu d'être, que l'acquis soit fidèlement préservé et le futur, touche après touche, amoureusement érigé.

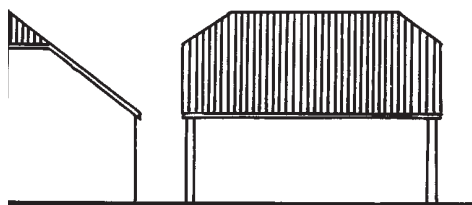
Robert MÉRIAUDEAU
Maire de Brégnier-Cordon
Président de la commission
Habitat et Cadre de Vie du PABAT



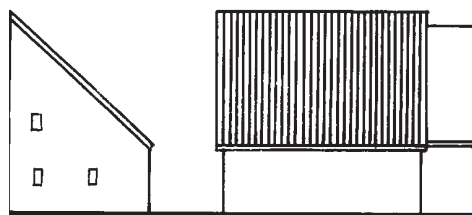
Une harmonie de formes



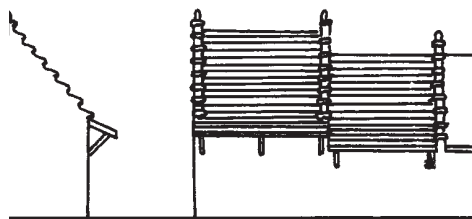
Unités géographiques architecturales



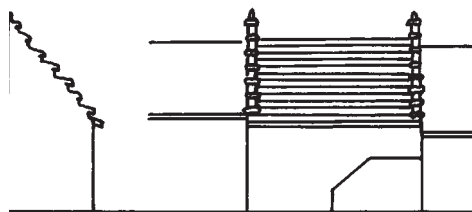
Retord



Valromey



Bassin de Belley



Mollard de Don

UNE DIVERSITÉ DE PAYS

Les toitures sont l'élément principal qui dessine la silhouette d'un village.

Leurs formes sont adaptées à la topographie, à la géographie et au climat. Elles obéissent aussi aux traditions locales.

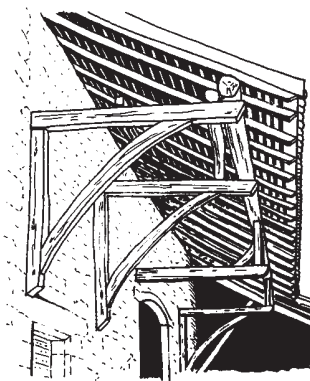
Les vues plongeantes sur les toitures, du fait du relief, sont souvent nombreuses.

De la rue, l'aspect dominant est la sous-face de l'auvent qui dépasse parfois 2 m de large et sa charpente.

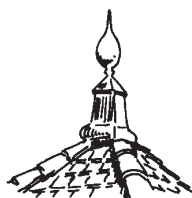
Le débord en pignon est très faible.

Dans le sud du Bugey, la silhouette caractéristique des habitations est définie par les pignons couverts de lauzes disposées en escaliers (pignons à pas d'oiseaux).

D É T A I L S



Débord à consoles



Épi de faîtage

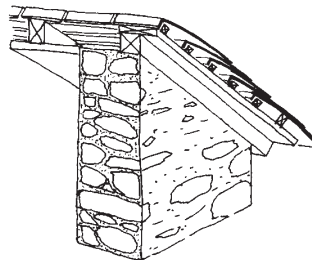
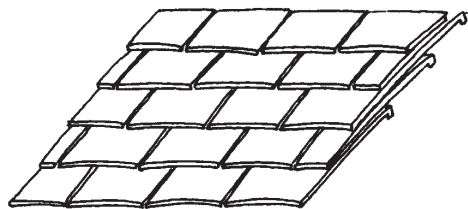


Planche de rive

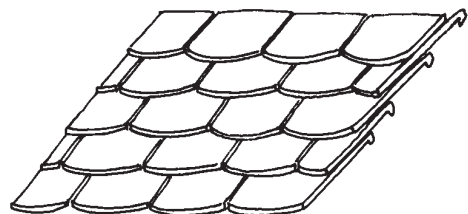


Débord à poutres à bascule

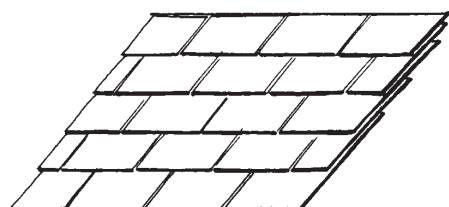
LES MATÉRIAUX



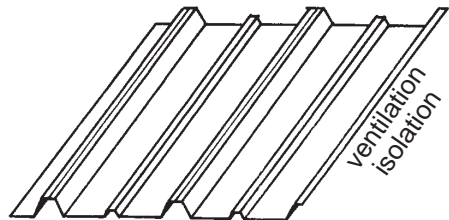
Tuiles plates



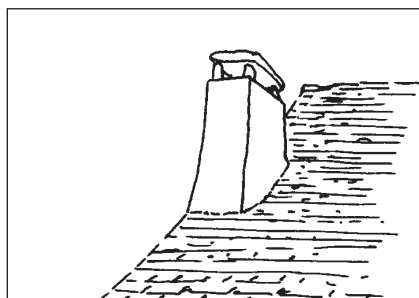
Tuiles écailles



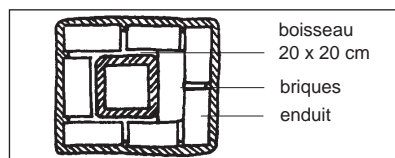
Ardoises



Bac acier



Souche traditionnelle



Habillage d'un boisseau pour en augmenter le volume et favoriser l'isolation.

Le matériau de couverture doit s'adapter à la pente donnée par la charpente. Il faut éviter de changer la pente pour l'aplatir, ce qui modifie le volume du bâtiment et oblige à changer de matériau.

PETITS ÉLÉMENTS

La tuile plate s'emploie sur des pentes fortes.

La tuile écaïlle en est la variante à bord arrondi.

La tuile mécanique peut être employée à condition d'être de petit moule et de couleur homogène, proche de la couleur dominante environnante.

La tuile canal est peu présente.

L'ardoise grise de Savoie a parfois remplacé les toits de tavaillons.

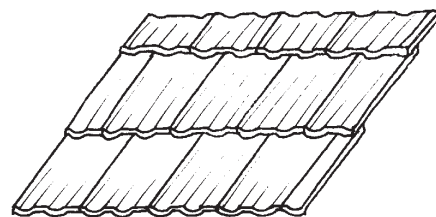
L'ardoise est plus légère, plus imperméable que la tuile et fait mieux glisser la neige.

L'ardoise losangée en fibres-ciment est surtout destinée aux bâtiments agricoles en zone non exposée.

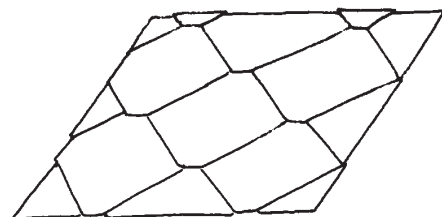
PLAQUES

Le bac acier doit être laqué mat d'une couleur soutenue s'intégrant au contexte local (teinte lauze ou similaire).

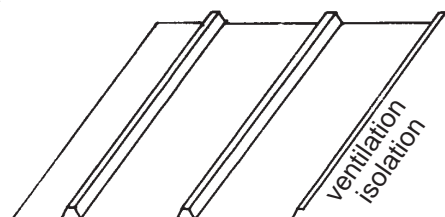
Le zinc plombé est surtout présent sur les fermes du Haut-Bugey.



Tuiles mécaniques



Ardoises losangées



Zinc plombé

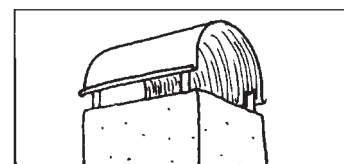
POINTS SINGULIERS

Souches de cheminée : traditionnellement maçonnées en pierres, enduites au mortier de chaux et couronnées d'une pierre plate ou d'une feuille de zinc patiné.

Lucarnes : on les rencontre surtout sur les maisons urbaines ou bourgeoises. Elles sont toujours de dimensions restreintes et construites en charpente.

Les châssis de toitures de type Velux doivent être employés avec discernement (neige).

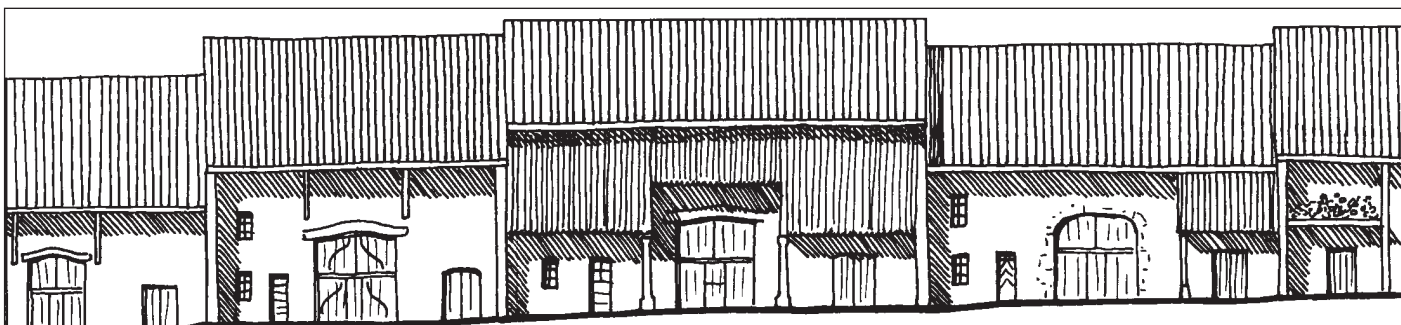
Pas-d'oiseaux : on doit utiliser pour leur restauration des pierres éclatées taillées grossièrement et non sciées.



Feuille de zinc cintrée



Lucarne jacobine



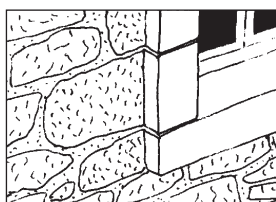
Les façades qualifient l'espace de la rue



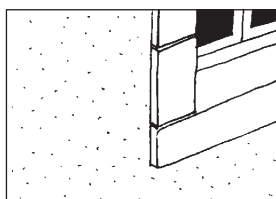
Pierre de taille



Joints "creusois" dits "à la fourchette"



Encadrement en saillie...



...mis en valeur par l'enduit

ASPECTS VARIÉS

Les murs sont construits en moellons de calcaire issus de carrières locales et scellés au mortier de chaux.

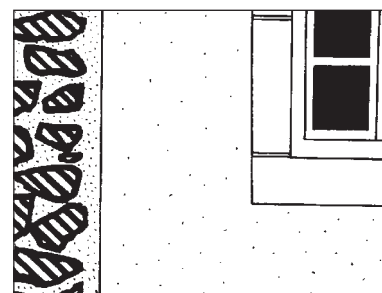
Les pierres d'encadrement des portes et fenêtres ainsi que les chaînages d'angle sont en pierres taillées.

On rencontre dans le Bugey des aspects de façade où la pierre apparaît totalement (murs en pierre de taille), partiellement (murs jointoyés) ou ponctuellement (murs enduits sauf les encadrements d'ouvertures).

Au début du siècle, on dessinait à la fourchette sur les joints des lignes horizontales pour structurer les façades.



Joints à pierre vue



Enduit couvrant

PIERRE APPARENTE OU ENDUIT

Beaucoup de bâtiments anciens, pourtant construits en pierre, doivent être enduits ou traités "à pierre vue" (joints pleins largement beurrés et grattés à fleur de pierre).

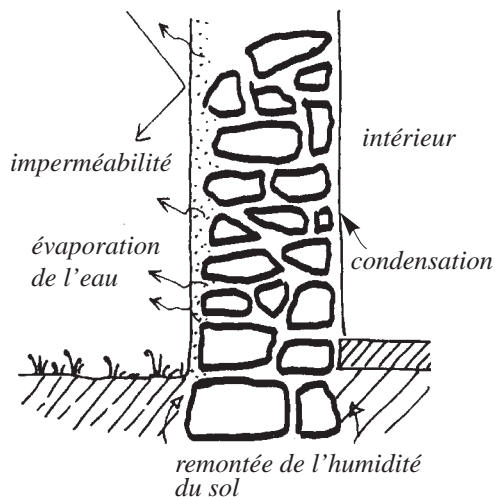
On pratique aujourd'hui trop souvent le rejointoiement en creux qui rend les maçonneries perméables et nuit à l'aspect d'ensemble du mur.

L'enduit couvrant à la chaux met en valeur les pierres d'encadrement et de chaînage en relief, qui sont les seules taillées, donc destinées à être vues.

L'enduit "à pierre vue" doit affleurer sans bourrelet ni biseau la surface des pierres d'encadrement.

LES ENDUITS À LA CHAUX

LA CHAUX AÉRIENNE ÉTEINTE POUR LE BÂTIMENT (CAEB ou CL)

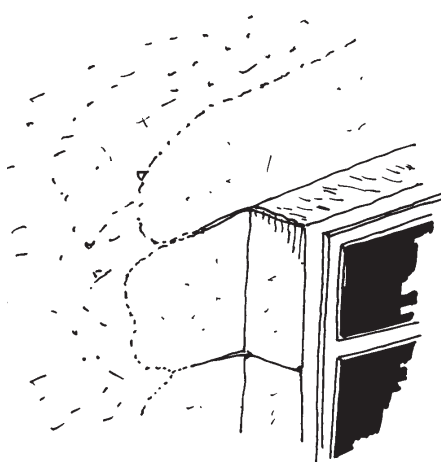


Comportement à l'eau



l'enduit vient affleurer le chaînage d'angle

Détail d'angle de mur



Détail d'encadrement

Obtenu à partir de la calcination de calcaires purs, elle est le composant essentiel des mortiers anciens.

Matériau connu depuis l'Antiquité, elle a fait la preuve de sa résistance dans le temps.

L'aspect qu'elle donne aux bâtiments anciens est très intéressant car la texture et la couleur de la chaux, qui est traditionnellement augmentée de sable ou de tuf local, s'harmonise naturellement avec la pierre et la terre du pays.

Après la dernière guerre, son emploi a largement décliné face aux produits à base de ciment gris puis aux enduits plastiques. On s'aperçoit aujourd'hui que ceux-ci sont inadaptés en restauration car ils sont trop durs ou trop étanches pour les maçonneries anciennes.

La prise lente, à l'air, de la chaux aérienne confère à l'enduit à la fois souplesse et résistance. C'est le matériau adéquat pour les maçonneries anciennes puisque, tout en assurant une étanchéité parfaite à l'eau, elle laisse le mur respirer en ne créant pas d'obstacle à l'évacuation de l'humidité du mur.

LA CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE (XHN ou NHL)

Obtenu à partir de calcaires impurs, sa prise se fait d'abord à l'eau puis à l'air.

Utilisée pour le scellement de maçonneries en pierres, on peut l'utiliser pour des enduits en complément ou en remplacement de la chaux aérienne.

L'enduit obtenu est moins poreux et plus résistant à l'eau, sa prise est plus rapide.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENDUIT

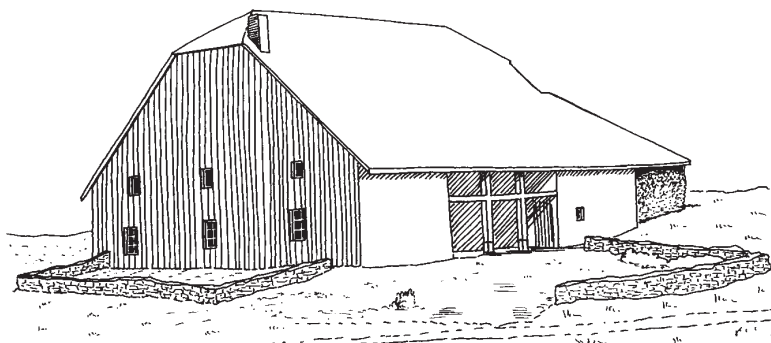
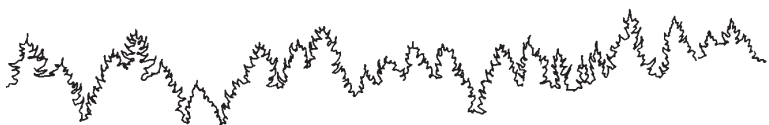
On n'emploiera pas, même en sous-couche, de mortier bâtard. Il faut respecter une porosité voisine de celle du mur pour éviter les problèmes de condensation, remontée de sels...

La mise en œuvre nécessite un savoir-faire et des précautions. La finition doit être simple, talochée ou grattée, sans motifs inutiles ni dessins (pas de tyrolienne ni de motifs à la truelle).

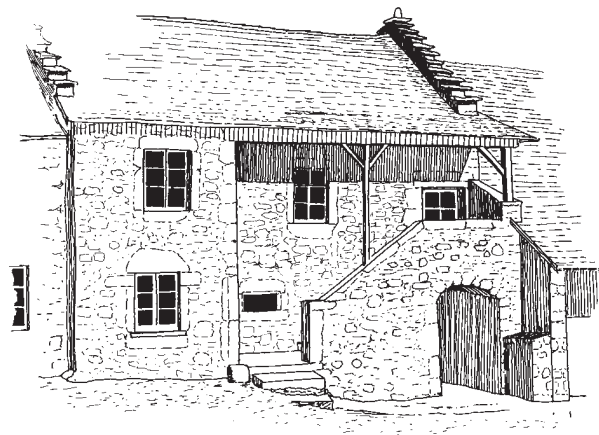
LA COULEUR

On peut colorer l'enduit, soit par le sable employé (s'il est de carrière), soit par ajout de colorants (terres d'ocres).

On peut aussi utiliser un badigeon au lait de chaux qui, plus ou moins clair, sera plus ou moins transparent et coloré.



Pour une composition de façade équilibrée

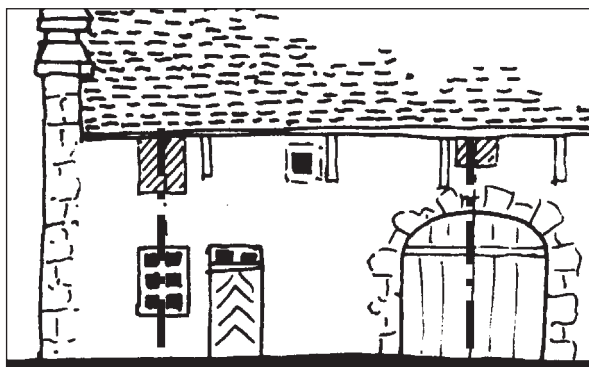


La disposition des ouvertures en façade ne respecte pas, le plus souvent, d'axe de symétrie, mais on observe une composition équilibrée.

Le nouveau percement doit donc s'intégrer en respectant quelques règles simples.



Doublement d'une fenêtre par une ouverture de mêmes dimensions



Alignement vertical sur des ouvertures existantes

INTÉGRATION D'UN NOUVEAU PERCEMENT

Avant toute modification de façade, il est conseillé de regarder, dans l'environnement, la forme des maisons anciennes, pour en comprendre le caractère.

Les pleins (murs) dominent toujours largement sur les vides (portes, fenêtres) et il convient de perturber cet état le moins possible.

La position des percements est variée, mais leur forme l'est peu. Il est donc souhaitable de s'en inspirer.

En règle générale, il faut privilégier les percements sur des façades peu visibles et renoncer à la standardisation de façades dont l'irrégularité fait le charme.

La nouvelle ouverture devra, si possible, reprendre les dimensions d'une ouverture déjà présente.

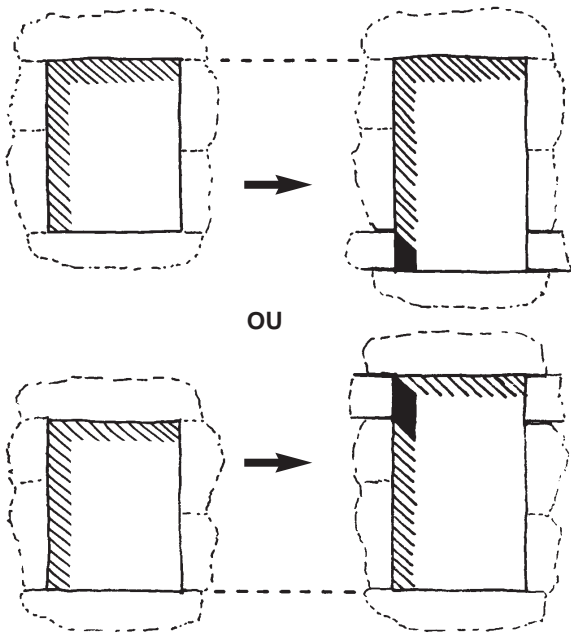
Il vaut mieux éviter les percements de proportion proche du carré.

AGRANDISSEMENT D'UNE OUVERTURE

Ponctuellement, il peut être suffisant d'augmenter l'apport de lumière dans une pièce par l'agrandissement de l'ouverture existante.

On peut le faire en déplaçant la pierre d'appui vers le bas. Une solution plus technique, mais qui a l'avantage de préserver la hauteur d'allège, est le rehaussement du linteau.

Dans les deux cas, il suffit de rajouter deux pierres taillées en pieds-droits, scellées au mortier de chaux.



DOUBLEMENT D'UNE OUVERTURE

Le doublement d'une fenêtre existante par une deuxième de mêmes dimensions, séparée de la première par un montant d'au moins 20 cm de large, est une solution pour augmenter l'apport de lumière dans une pièce.

Cette solution doit toujours être préférée à un élargissement de la baie existante qui en modifie les proportions.



LES MATÉRIAUX DU CADRE

Les encadrements des ouvertures anciennes sont généralement en pierres.

Il faut essayer, dans la mesure du possible, de reconstituer autour de l'ouverture créée un cadre en pierres de même nature et de même teinte.

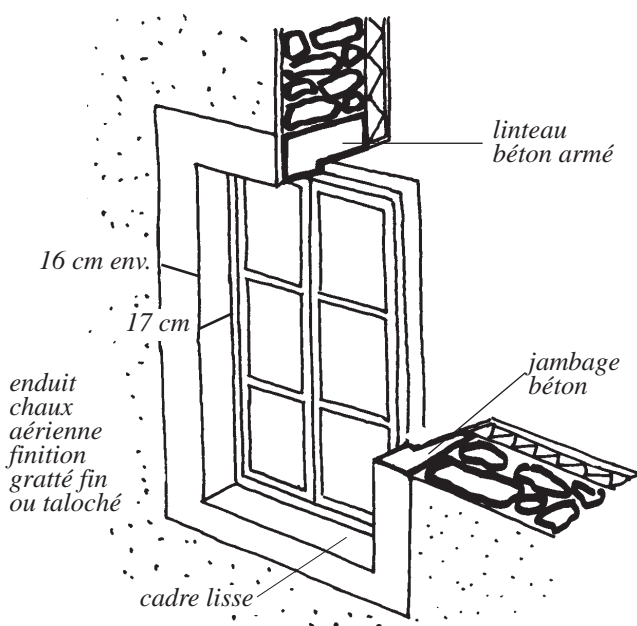
Cette façon de faire est indispensable dans le cas de façades en pierres apparentes.

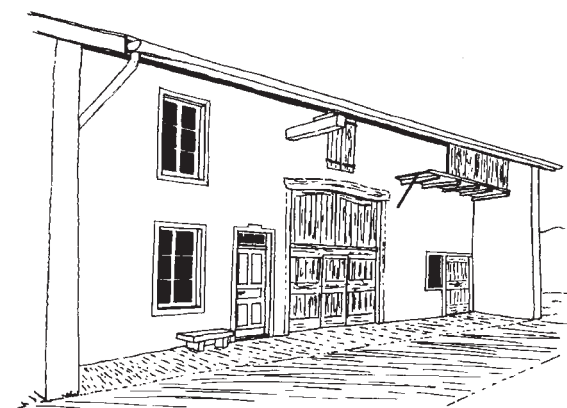
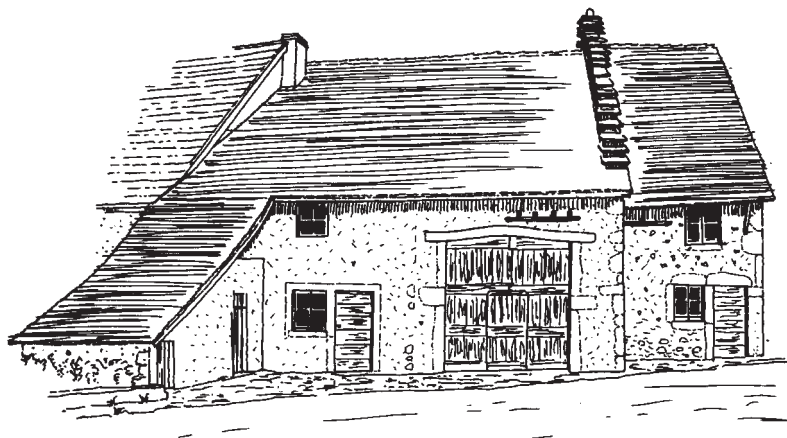
Des joints à pierre vue permettent d'intégrer les nouvelles pierres au reste de la maçonnerie.

Le linteau sera soit en pierre soit constitué d'une poutre.

Pour une façade enduite, on pourra créer un cadre en béton qui sera dissimulé sous l'enduit. On soulignera alors le cadre d'un bandeau lisse de largeur constante peint en blanc cassé.

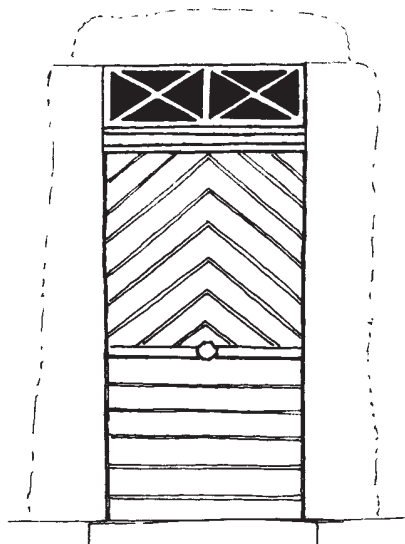
La pose de volets roulants est à éviter.





Les menuiseries personnalisent la façade

LES PORTES



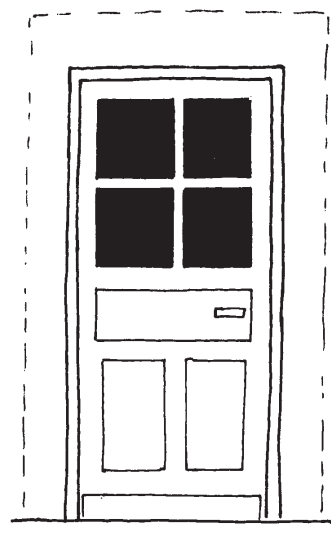
Porte en planches larges à imposte vitrée

Les portes d'entrée des maisons du Bugey présentent une grande diversité de dessins.

Les plus simples, les plus anciennes, sont pleines, en planches larges.

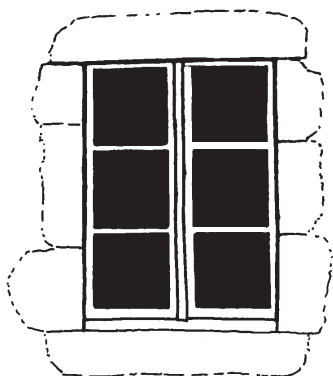
Si la hauteur de l'ouverture est plus importante, on trouve alors une imposte vitrée à deux ou trois carreaux.

Les portes plus récentes sont souvent composées de panneaux cadrés par des baguettes moulurées.



Porte à panneaux

LES FENÊTRES



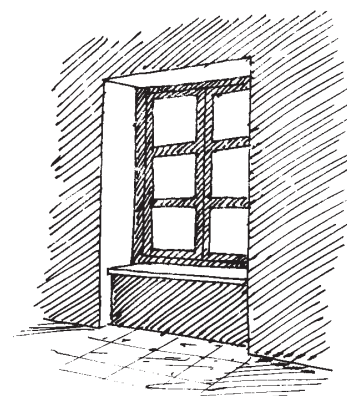
Fenêtre courante

La fenêtre la plus répandue est à trois carreaux par vantail.

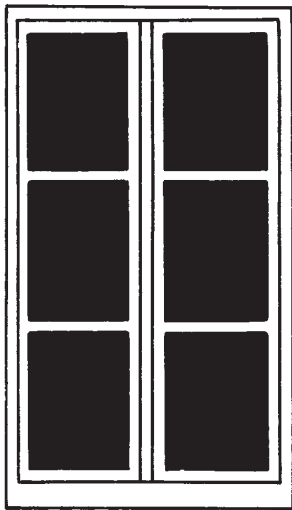
La menuiserie est fixée environ 17 cm en retrait du nu de la façade.

Ceci apporte une lumière maximale, un moindre encombrement lorsqu'elle est ouverte, une perception depuis l'intérieur de l'épaisseur du mur et la possibilité d'installer une tablette.

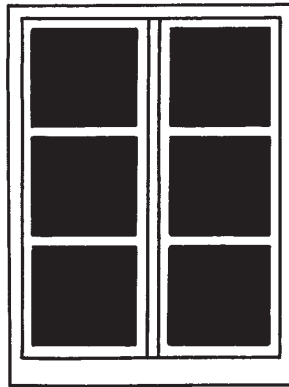
L'appui extérieur ne doit jamais être saillant contrairement à ce qui se fait souvent.



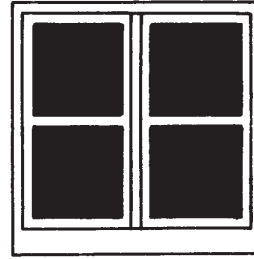
Perception depuis l'intérieur



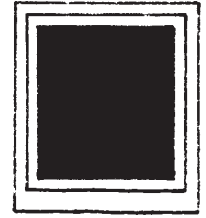
1/1,75



2/3



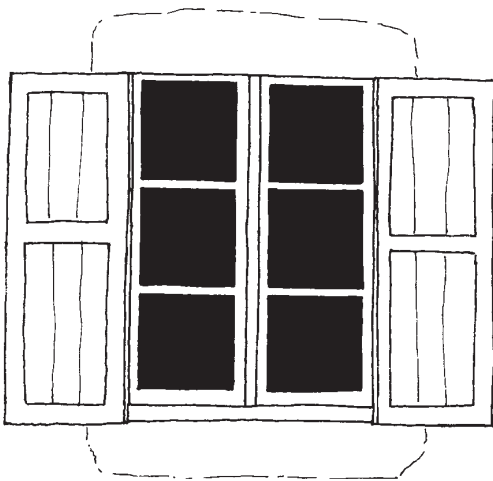
1/1



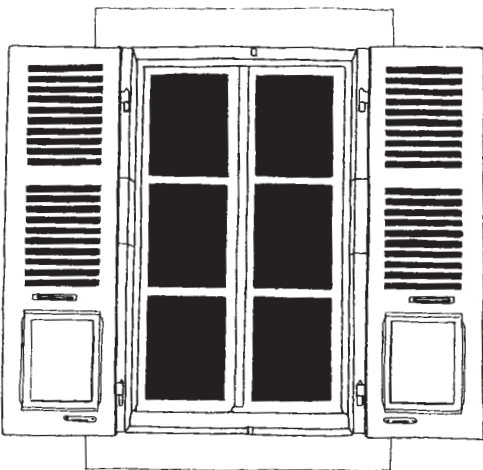
Petit jour

PROPORTIONS LES PLUS COURANTES

Le percement est toujours de proportion verticale, ou proche du carré sur des ouvertures de petites dimensions. Les ouvrants sont à deux ou trois carreaux par vantail. Dans le cas d'une pose de fenêtres neuves avec double vitrage, on peut retrouver la division en carreaux par l'ajout de petits bois rapportés. Les sections des menuiseries doivent être fines.



Volets à panneaux



Volets persiennés

LES VOILETS

Ils sont peu fréquents dans l'architecture ancienne du Bugey.

Ils sont apparus essentiellement au XIXe siècle sous la forme de volets pleins ou le plus souvent persiennés.

On trouve spécifiquement à Seyssel des volets persiennés dont le tiers inférieur est constitué de lamelles orientables.

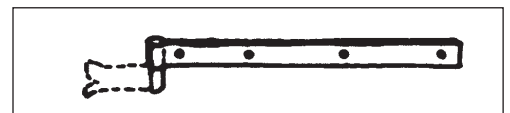
En réhabilitation, on peut vouloir équiper de volets des fenêtres qui n'en étaient pas pourvues.

Dans le cas de volets pleins, on les réalisera soit à panneaux, soit en planches larges assemblées à joints vifs et fixés sur des pentures d'un modèle simple.

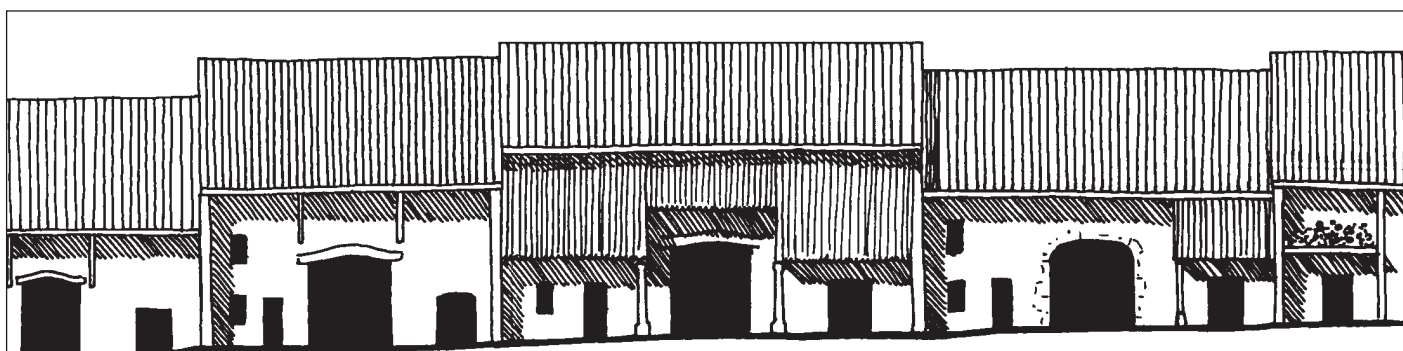
Le volet à écharpe, qui dessine un "Z" lorsqu'il est ouvert est, un modèle que l'on doit éviter.

L'ensemble volet et pentures sera peint d'un gris coloré de la même couleur que la menuiserie.

L'aspect faussement rustique donné par un vernis ou une lasure transparente n'est pas traditionnel.



Penture courante à gond de scellement



Les portes de granges sont les plus grands percements de la façade

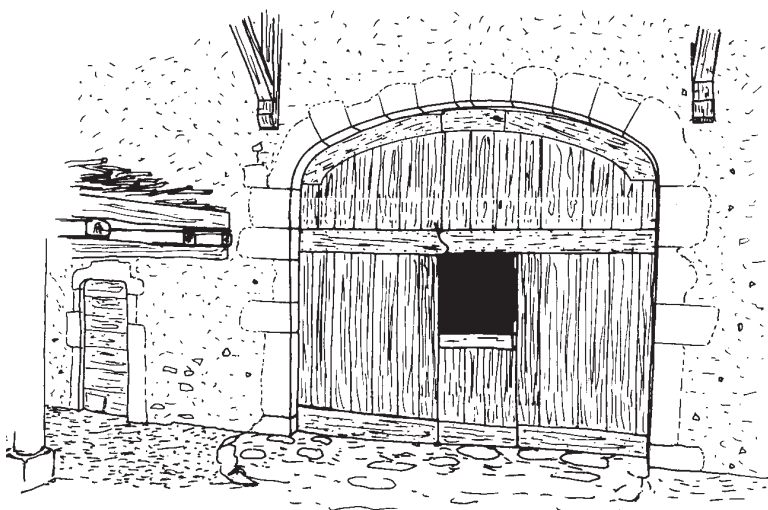
LE CADRE DE L'OUVERTURE

Les pieds-droits sont toujours en pierre de taille.

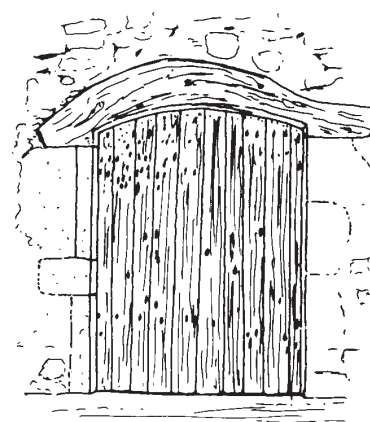
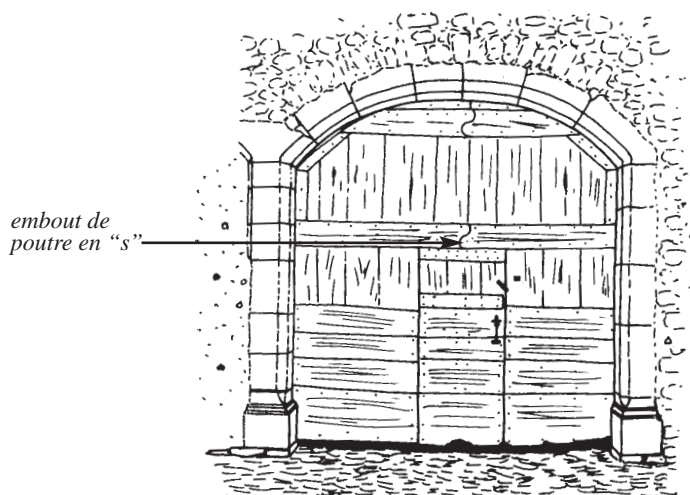
Le linteau peut être soit voûté en anse de panier, en pierres de taille, soit constitué d'une poutre en bois légèrement courbée en "chapeau de gendarme".

LE PORTAIL

Le portail est fréquemment formé de deux vantaux à poutres apparentes, encadrant un portillon. Des écharpes en diagonales animent parfois les panneaux, en assurant leur rigidité. Les poutres centrales s'encastrent l'une dans l'autre en dessinant un "S".



Voûte en anse de panier



Linteau en bois courbé

ADAPTATION

La maison bugiste évolue.

Souvent, l'habitat s'agrandit ou se transforme et vient occuper les espaces à vocation agricole.

La grange alors est annexée au logement et il devient nécessaire d'éclairer ce volume.

Dans tous les cas d'adaptation d'une ouverture de grange, il s'agit de concilier les nouvelles fonctions avec la forme de l'ouverture, son encadrement et l'esthétique générale de la façade.

On s'efforcera de conserver la porte existante, si son état le permet et qu'un éclairage ne soit pas nécessaire.

Sinon, la paroi à créer doit être redivisée de manière harmonieuse et constituée de matériaux légers par opposition à la maçonnerie porteuse du mur.

On s'inspirera du contexte : voisinage et façade elle-même.

Le bois est le matériau à privilégier.

Les menuiseries aluminium ne sont envisageables que de couleur foncée.

On évitera dans tous les cas les menuiseries bois à petits carreaux, les sections trop massives et les menuiseries PVC si celles-ci sont de couleur claire et de sections épaisses.

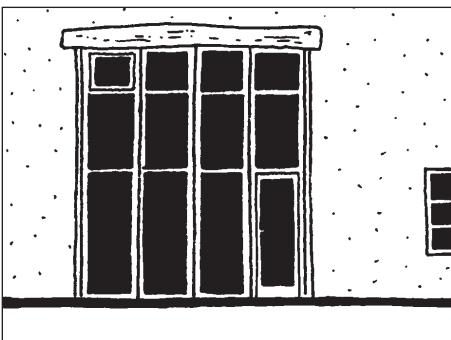
Cette fiche présente quelques exemples mais des variations adaptées à chaque cas sont souhaitables.



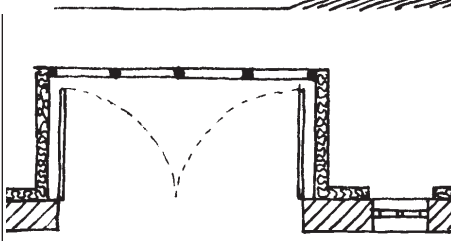
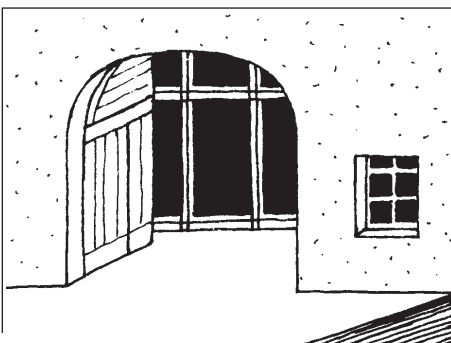
Une entrée éclairée



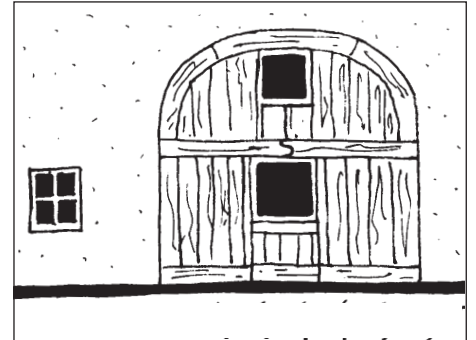
Ouverture sur séjour. Le linteau dissimule la dalle ou permet l'installation d'un volet roulant



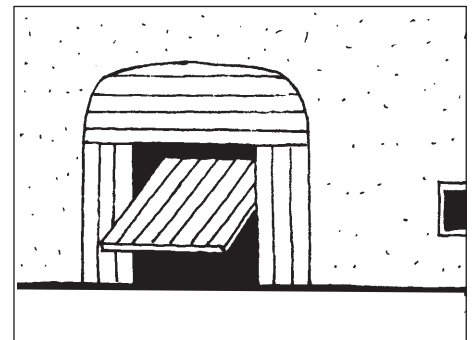
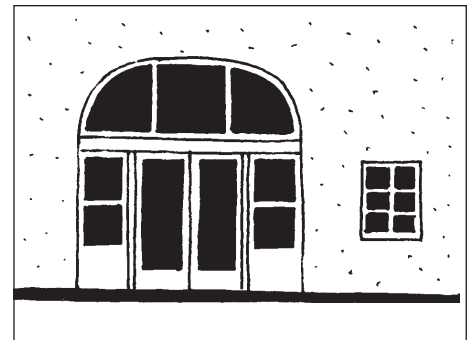
Un graphisme épuré qui privilégie les lignes verticales



L'ombre d'un porche permet de conserver la porte existante et d'employer une menuiserie plus contemporaine. Il permet de disposer d'un espace extérieur abrité.



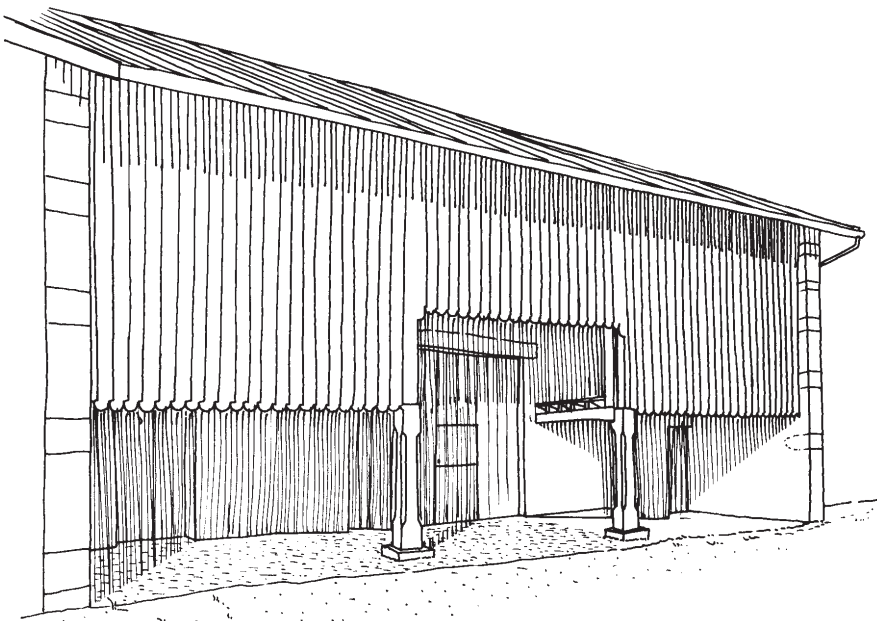
Un éclairage ponctuel permet de conserver la porte.



Porte de garage. Habillage d'une porte basculante. Si la porte de grange existante est en bon état, il est souhaitable de la conserver.

Toujours situés sur la façade principale, ils sont inscrits dans le volume défini par l'auvent et cadrée par les joues des murs pignons. Ils participent fortement au caractère de la rue.

L'aire couverte joue un certain rôle dans la vie rurale : pavée ou cimentée, elle permettait de remiser quelques petits instruments agricoles, d'entreposer des bidons de lait ; l'été, on y met encore des chaises ou un banc pour y bavarder le soir. C'est à la fois une galerie, une remise et un vestibule.



Ouvrages caractéristiques du Bugey

LE DREFFIA

Séchoir à bois de chauffage, la présence du dreffia sur la façade principale qualifie fortement l'architecture.

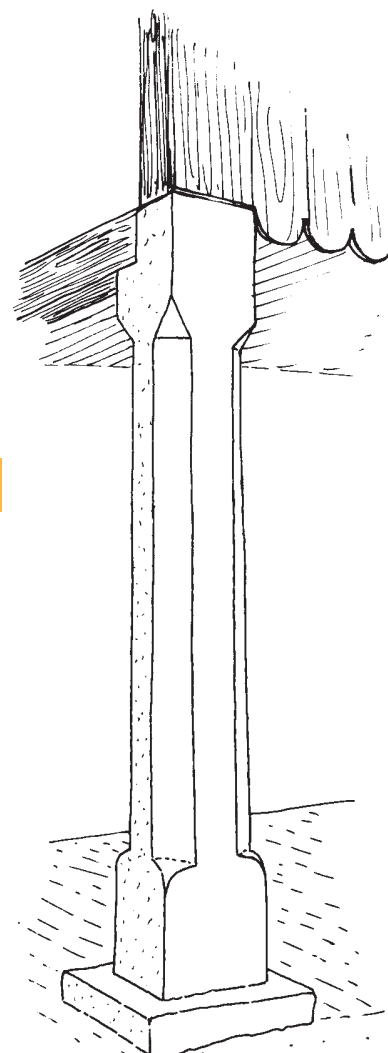
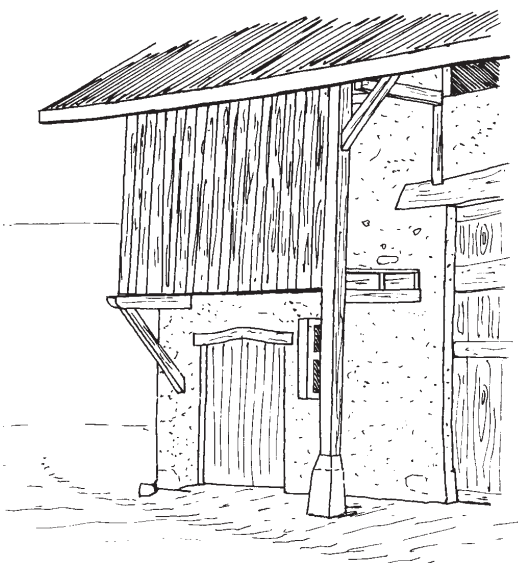
Les planches de bois qui le protègent prennent avec le temps une couleur grise.

Il est porté par des poteaux bois ou une colonne monolithe en pierre taillée.

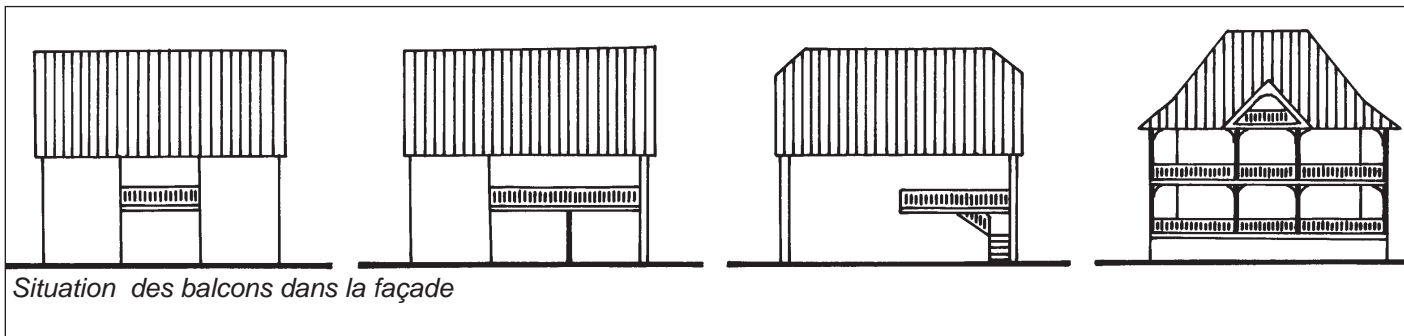
En réhabilitation, il est toujours souhaitable de le conserver.

L'ombre portée par le dreffia sur la façade ne doit pas motiver sa suppression.

Si la hauteur est suffisante, une adaptation en balcon est possible en conservant sa structure.



Colonne en pierre



Situation des balcons dans la façade

LES BALCONS

Ils définissent le caractère de la façade.

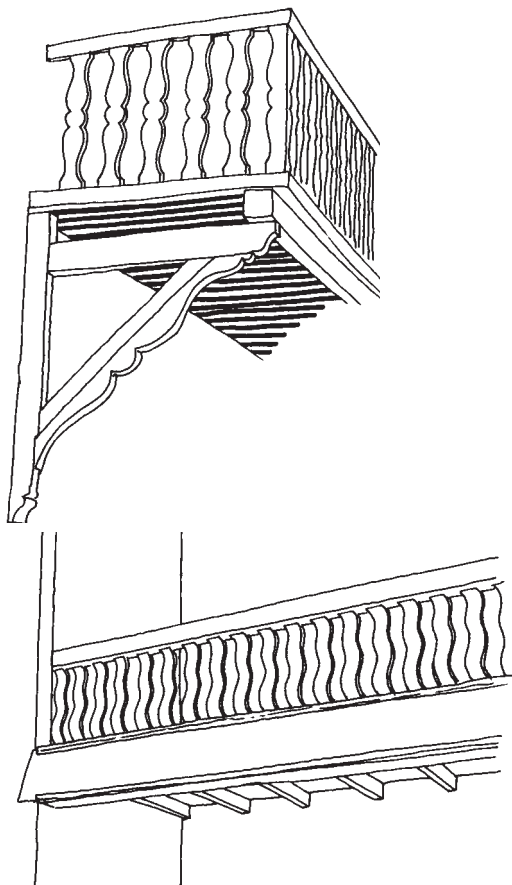
Ils sont un des rares éléments supports de décor.

En réhabilitation, il faut toujours veiller à leur entretien et leur conservation, avec remplacement éventuel d'éléments à l'identique.

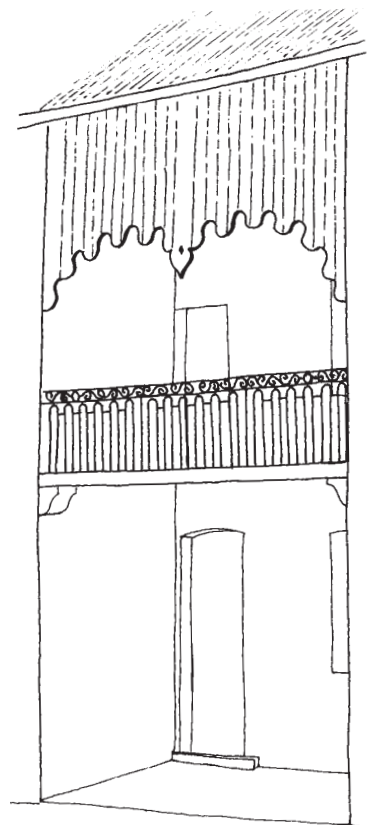
Si une mise aux normes de hauteur s'impose, on peut rajouter une fine main-courante à la hauteur souhaitée.

Les ferronneries sont à peindre en noir cassé de marron.

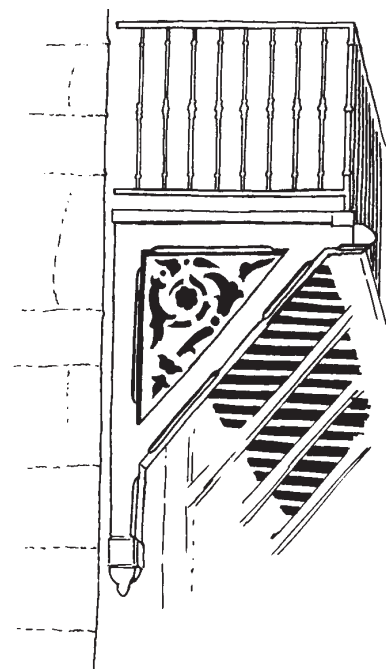
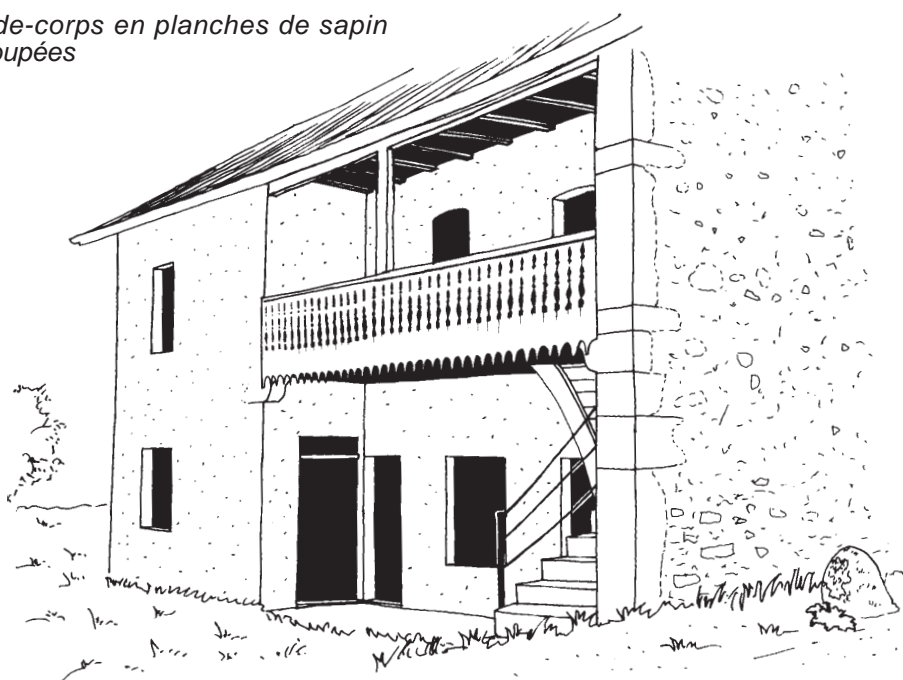
Les garde-corps en bois ont pour caractéristique en Valromey de présenter en proportion plus de plein (planches) que de vide.



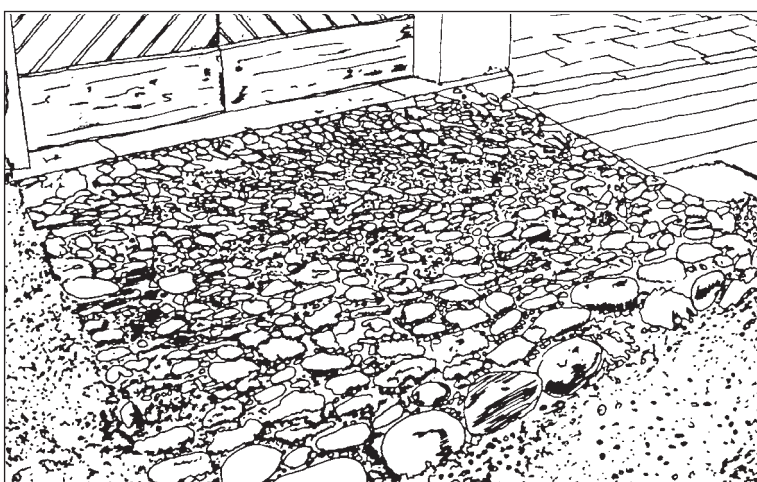
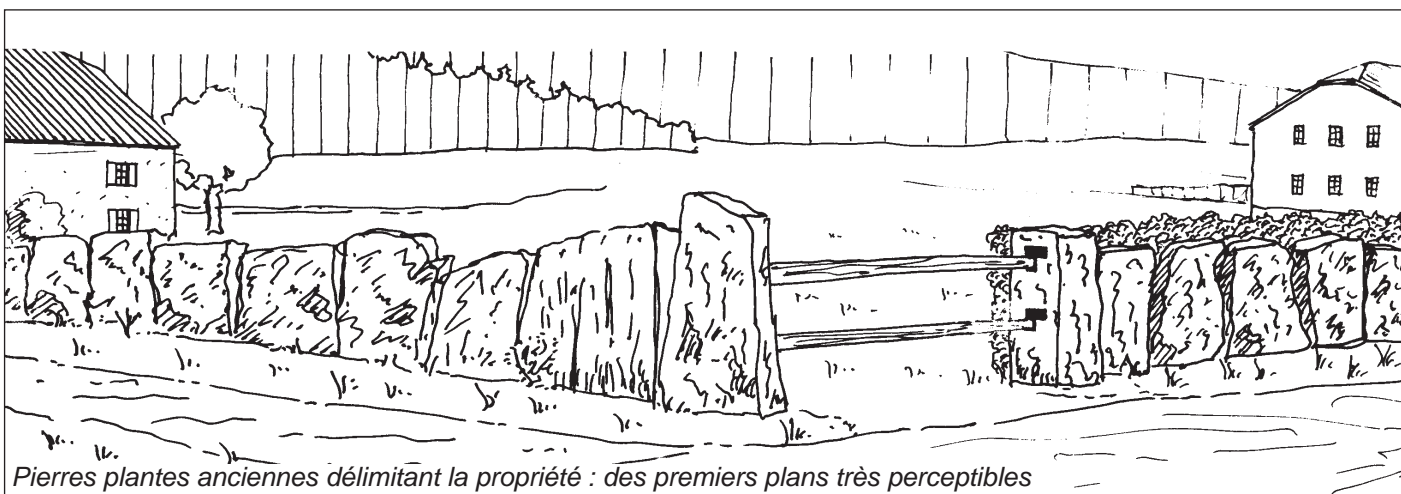
Garde-corps en planches de sapin découpées



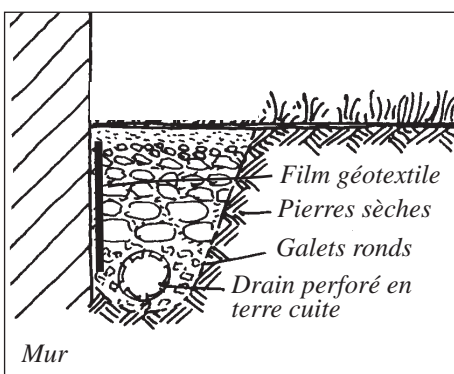
Lambrequin ouvragé



Console sculptée avec garde-corps métallique



Seuil en galets



Drainage en pied de mur

LES SOLS EN PIEDS DE MURS

L'observation attentive permet parfois de découvrir sous un enrobé ou des gravillons superficiels un sol de galets ou de dalles en pierres.

Il est alors intéressant de le préserver ou de le restituer en comblant à l'identique les lacunes.

Dans tous les cas de reprise des sols autour de la maison, il faut éviter de bétonner les pieds de murs car la dalle étanche, conduit l'humidité du sol vers les murs.

Pour assainir les pieds de murs, l'installation d'un drain est le moyen le plus approprié.

LA VÉGÉTATION

Les plantations participent à l'intégration des bâtiments anciens ou récents dans leur site. Arbres et haies doivent être étudiés avec soin pour le type, l'effet recherché (couper du vent, cadrer des vues, dissimuler des éléments disgracieux, produire des fruits) et l'emplacement (penser au développement futur et à l'ombre portée).

On préférera la plantation d'essences locales bien acclimatées à des végétaux exotiques.

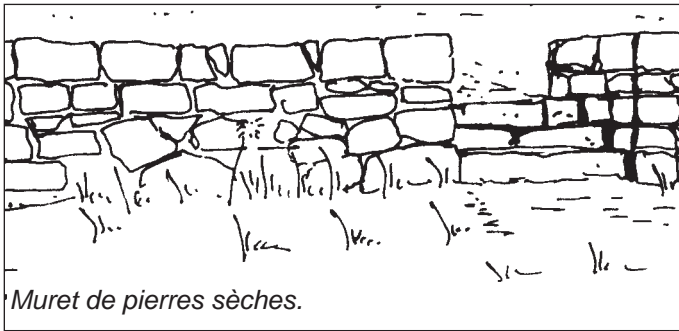
On limitera la plantation de résineux.

LES MURS ET MURETS

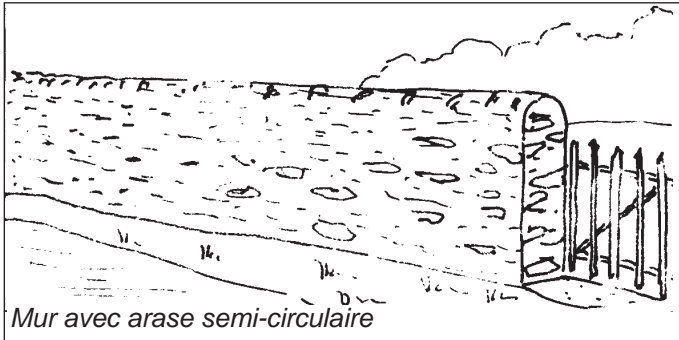
Pour matérialiser les limites parcellaires, on dispose d'ouvrages construits : murs, murets et, typiques du Bugey, des alignements de pierres plantés.

Pour les murs récents en maçonnerie de parpaings, il est conseillé de les enduire à la chaux naturelle d'une teinte ocrée soutenue pour en diminuer l'impact paysager. En effet les teintes claires sont visibles de loin.

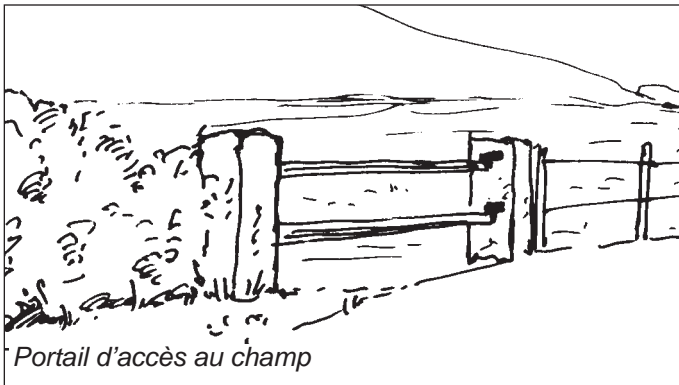
On peut protéger le sommet du mur par un couronnement en pierres taillées (chaperon).



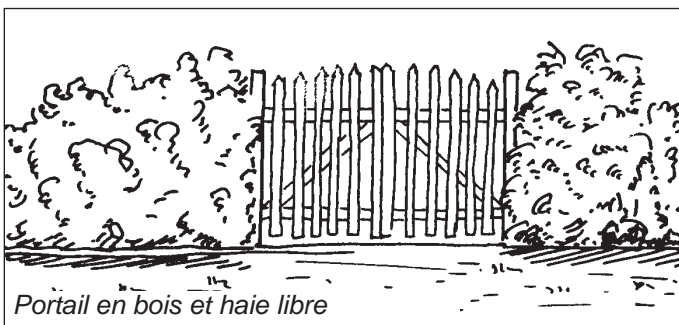
Muret de pierres sèches.



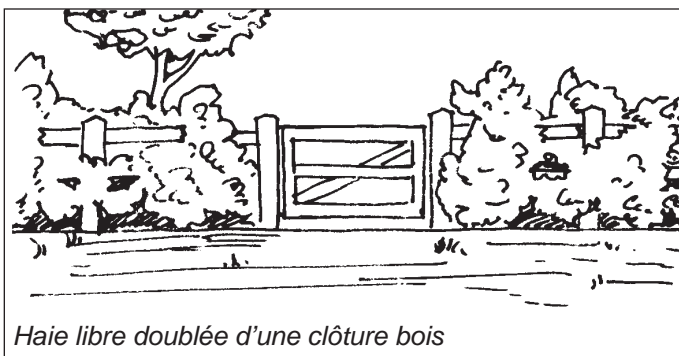
Mur avec arase semi-circulaire



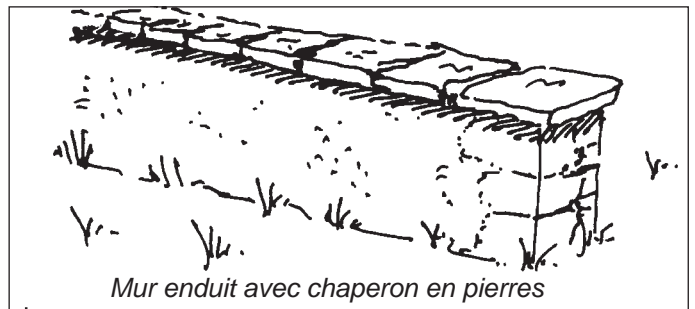
Portail d'accès au champ



Portail en bois et haie libre



Haie libre doublée d'une clôture bois



Mur enduit avec chaperon en pierres

LES CLÔTURES ET LES HAIES

On rencontre encore parfois des accès aux champs fermés par deux poutres horizontales encastées dans des pierres debout.

Dans cet esprit, les clôtures et portails seront toujours d'un dessin simple.

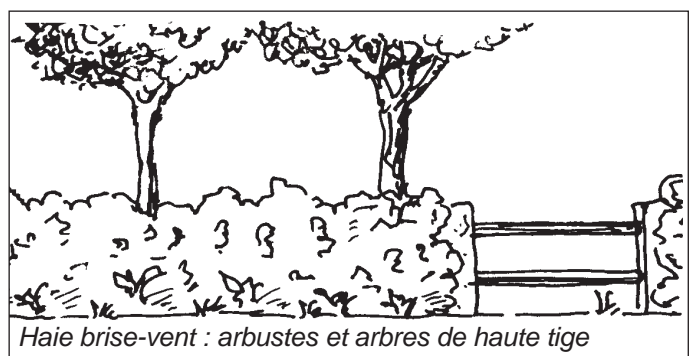
Pour les plantations, on évitera de les faire trop régulières et de créer une régularité artificielle par une taille trop stricte.

L'utilisation d'essences locales s'impose. Noisetiers, charmilles, buis... sont à privilégier.

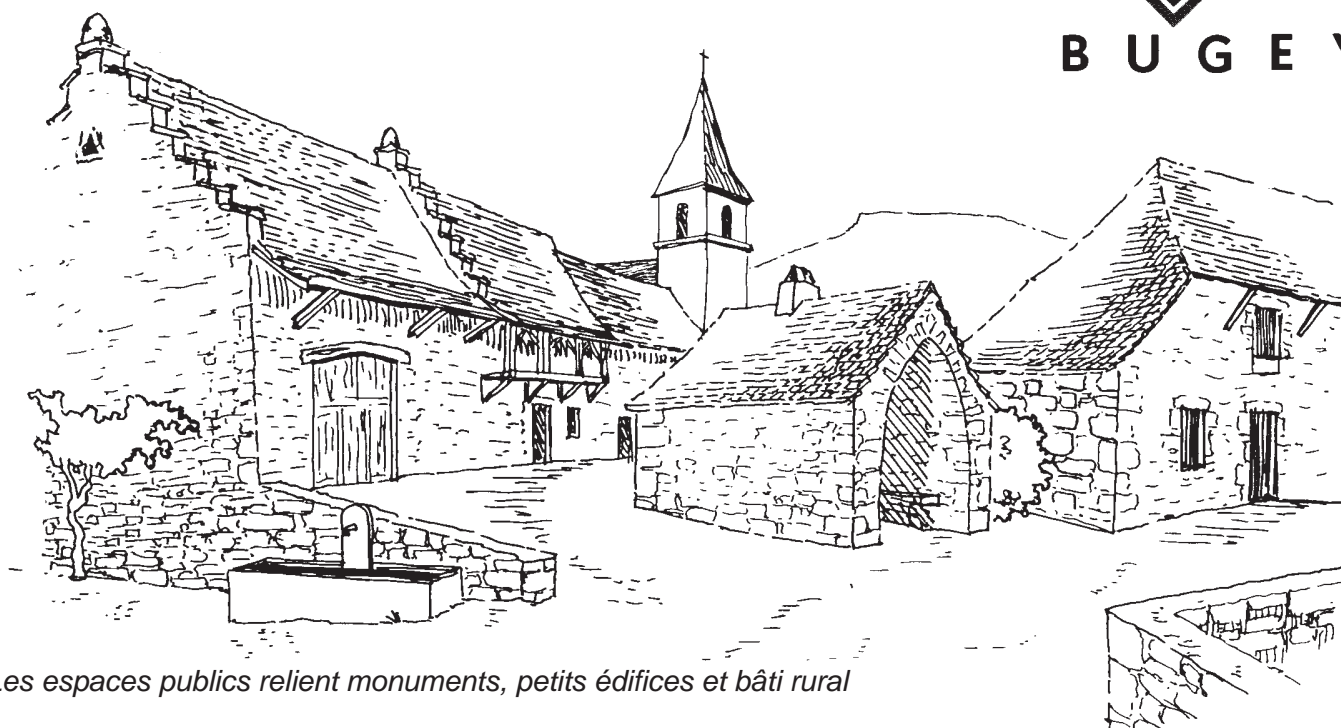
Des épineux doublaient fréquemment les pierres levées.

On peut refaire des haies avec cornouillers, aubépines ou églantiers.

Varié les essences permet d'animer la haie par des couleurs et un fleurissement changeants selon les espèces et les saisons.



Haie brise-vent : arbustes et arbres de haute tige



Les espaces publics relient monuments, petits édifices et bâti rural

DES ESPACES SENSIBLES

Au cœur des bourgs bugistes, les espaces publics, lieux de rencontre et de desserte, s'identifient par leur simplicité, leur absence d'ordonnancement et de monumentalité.

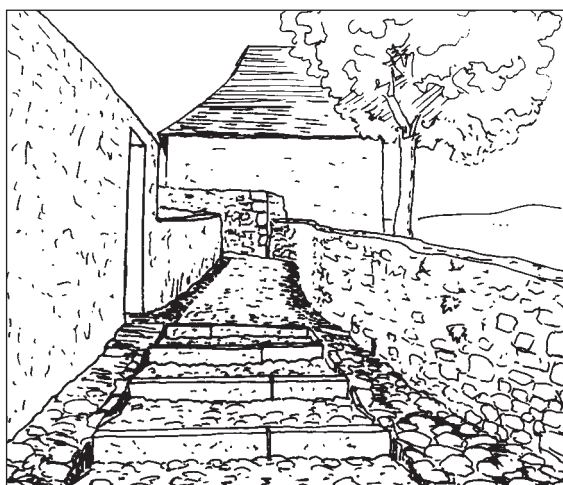
Les configurations sont variées, les perspectives se renouvellent par le jeu des pleins et des vides, du minéral et du végétal public ou privé, des vues proches et lointaines.

L'espace public relie en souplesse les implantations privées. Le contact se concrétise par des murets, des haies, des pans de murs des constructions, des escaliers extérieurs.

De nombreux éléments du petit patrimoine collectif (lavoirs, fours,...) sont situés sur l'espace public, en général à des points de rencontre, leurs abords ou leur assise propre font souvent l'objet d'un traitement individualisé qui les distingue du sol général.



L'espace de la rue

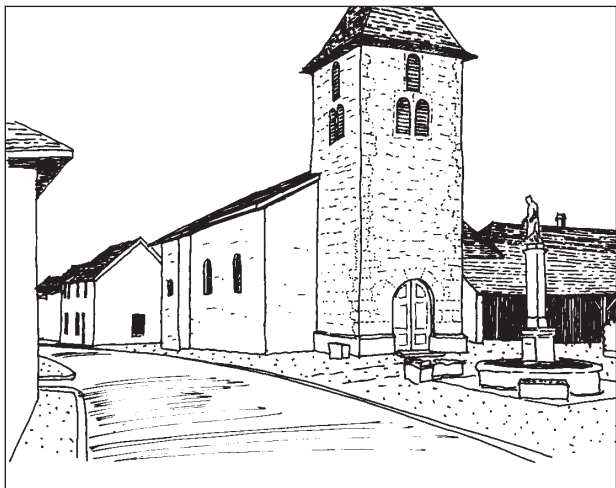


Une venelle



L'espace central d'un village

RESTITUER L'ESPRIT DU LIEU



Il s'agit de respecter la sensibilité d'un espace partagé depuis des générations tout en intégrant les fonctions nouvelles : l'automobile, la sécurité, les nouveaux services.

On commencera par une observation détaillée des éléments de composition préexistants, des perspectives et points de vue les plus intéressants.

L'échelle des surfaces traitées ne doit pas écraser la trame générale de l'espace public. Il vaudra mieux recomposer des espaces et des surfaces dans des dimensions appropriées.

Concevoir les fonctionnements pour les rendre lisibles par le piéton comme par l'automobiliste devrait permettre une sécurité accrue. Chaque élément identitaire devra trouver toute sa place dans la composition de l'espace : le petit patrimoine comme les équipements publics majeurs.

La préservation des arbres, des murs anciens, des anciens pavages est souvent un gage de qualité finale.

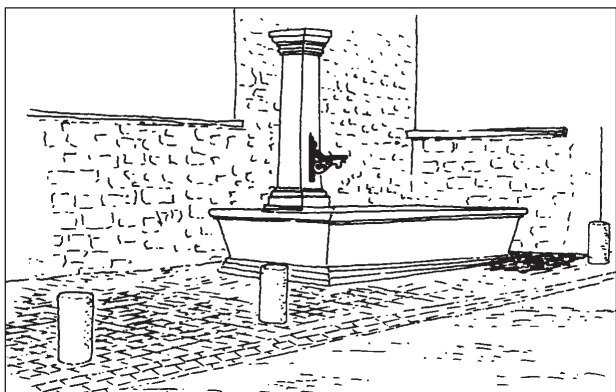
Les choix de revêtements de sols, les implantations de mobilier urbain, les plantations, l'éclairage participent à la sauvegarde du caractère de simplicité de ces espaces.

QUELQUES PRINCIPES D'INTERVENTION

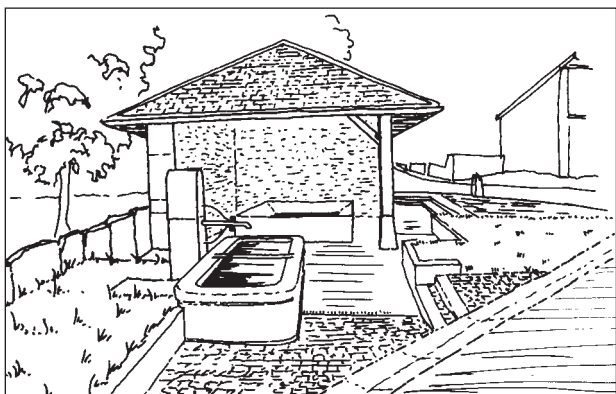
- Maintenir une simplicité de traitement donc choisir des matériaux si possible naturels, harmonisés avec l'environnement bâti, et sans ostentation.
- Rechercher une souplesse dans le dessin donc éviter les géométries trop rigides, les trop forts écarts avec le relief naturel.
- Choisir pour les végétaux (arbres et arbustes plantés dans l'esprit du lieu) des essences locales adaptées aux conditions climatiques.
- Favoriser les possibilités d'animation (terrasses, emplacements forains, accès aux commerces) et de rencontre.
- L'automobile entraîne un changement radical de l'espace public bugiste qui était plutôt indifférencié et qui doit séparer plus nettement les usages.



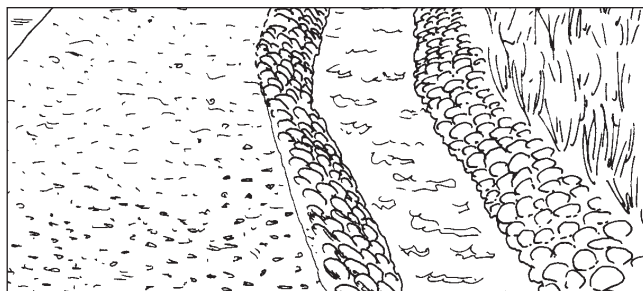
Parvis d'église



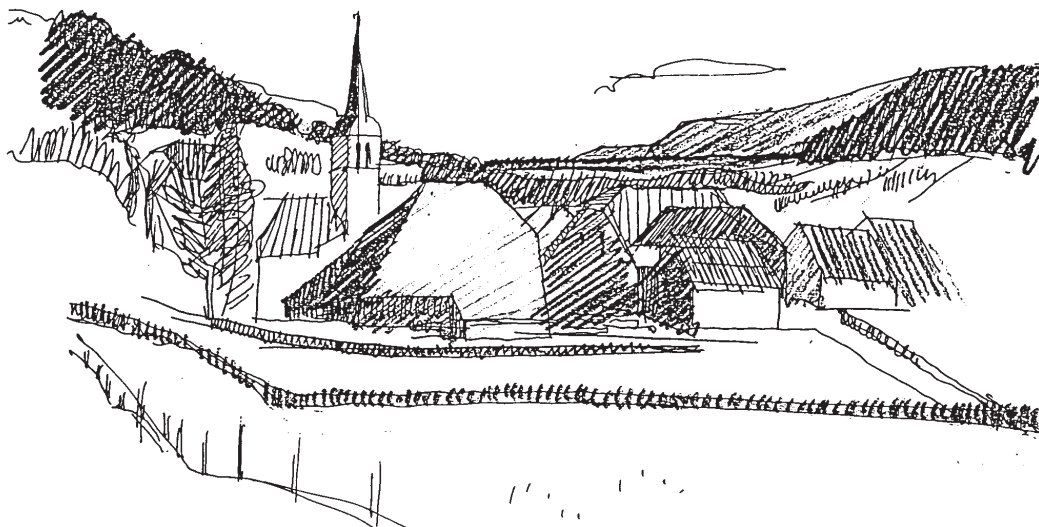
Entourage d'une fontaine en pavés de pierre



Aménagement autour d'un lavoir



Mise en valeur du parcours de l'eau par un caniveau en galets



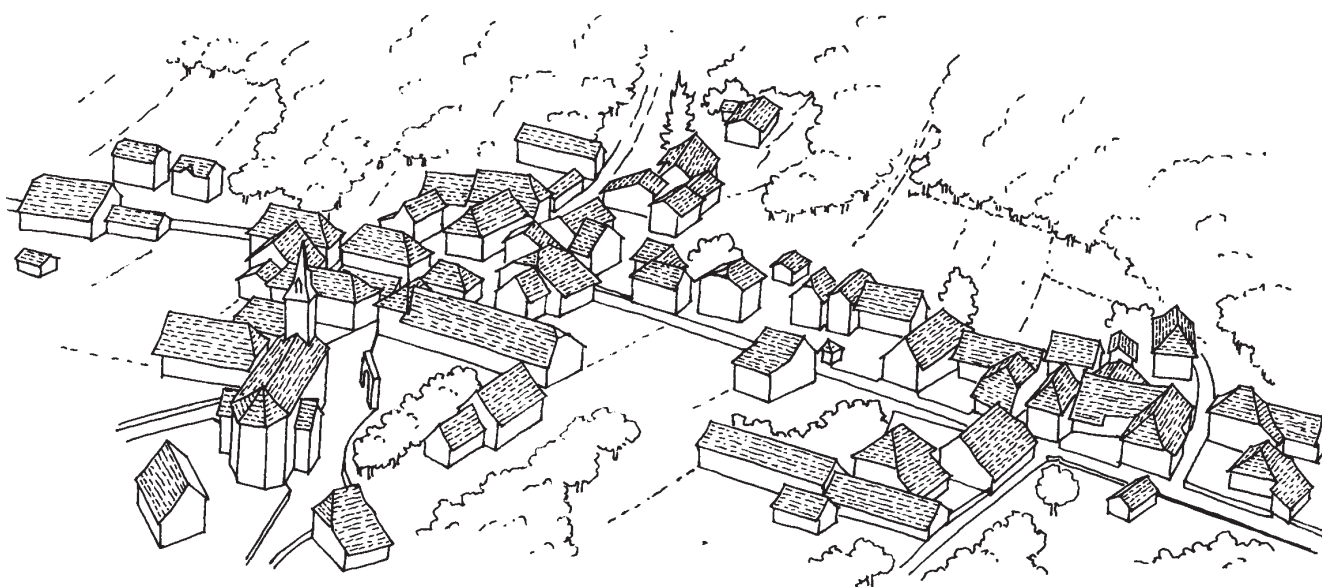
L'espace bugiste est caractérisé par le maillage régulier de villages aux silhouettes nettes.

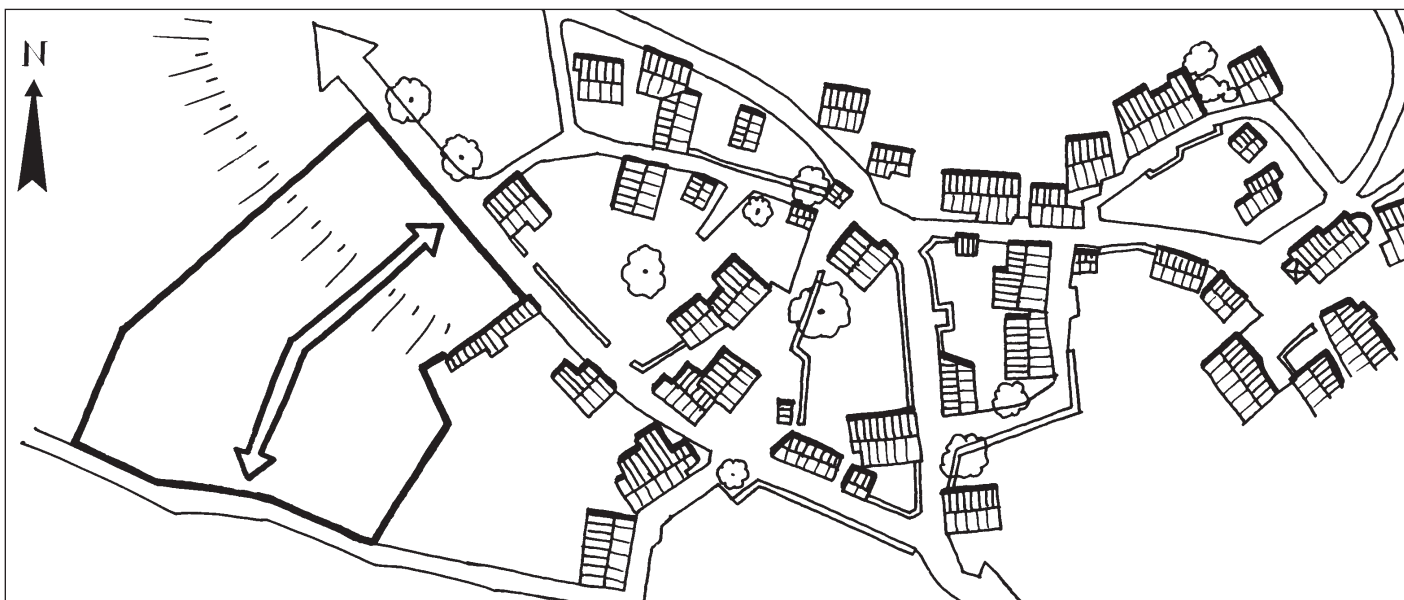
CONTINUER LE VILLAGE

Chaque village a son identité, on le reconnaît par sa position dans le relief, la pente générale de ses toitures. On peut en avoir des vues lointaines, souvent depuis des surplombs d'où l'on observe une certaine compacité des formes générales. Les premiers plans de ces villages participent à la composition du paysage. Pour les extensions de villages, les opérations concertées doivent être préférées à la dispersion des constructions.

Les terrains sur lesquels les constructions neuves s'implantent sont souvent très sensibles, ils sont :

- situés à l'entrée de la commune et constituent un premier plan,
- en pente et très visibles,
- dépourvus de végétation et donc très exposés,
- au voisinage immédiat d'un bâti ancien homogène.

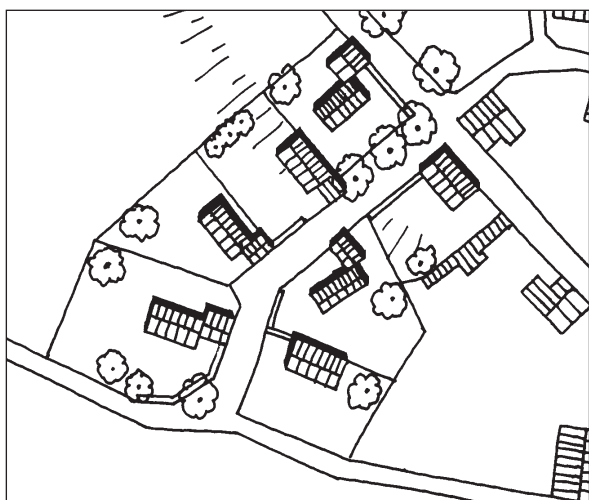




Compléter le réseau des voies



Un parcellaire adapté au site



Accrocher le bâti à l'espace public

CONCEVOIR UNE EXTENSION

Il est toujours préférable de mener une réflexion générale préalable à une démarche opérationnelle. Ainsi, l'on peut définir les directions dans lesquelles étendre les implantations bâties sans porter atteinte à la qualité des paysages.

Chaque terrain a ses propres capacités : surface, orientation, relief, vues. Établir le projet à partir des caractéristiques du terrain permet une bonne adaptation et une bonne intégration.

Étendre un village, c'est continuer son réseau de voies et de cheminements existants.

C'est aussi compléter sa trame parcellaire dans sa forme, sa composition. Ces éléments sont souvent irréguliers mais cohérents, ce qui est préférable à une composition trop géométrique difficile à traduire dans un site de montagne.

On cherchera à conserver et à intégrer la végétation existante dans le schéma d'ensemble. Les espaces communs seront largement dimensionnés et plantés.

Utiliser les éléments qui caractérisent les espaces publics du village pour imaginer la conception du nouveau paysage habité : espace souple, non linéaire, délimité par des éléments végétaux ou minéraux de qualité.

Définir des règles d'implantation du bâti en rapport avec l'ensemble des espaces concernés et non seulement par rapport à chaque parcelle.

L'extension sera lue comme un ensemble complétant la silhouette du village et non pas comme une collection de modèles juxtaposés.



OBSERVER ET TRADUIRE

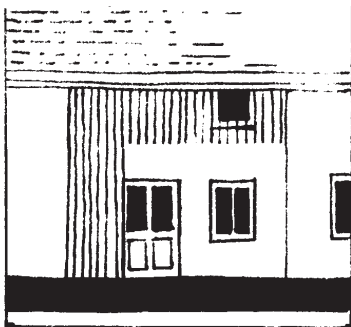
Construire une maison dans un village ou à proximité, c'est introduire un volume souvent plus petit que celui de l'habitat traditionnel qui comprenait de nombreuses annexes.

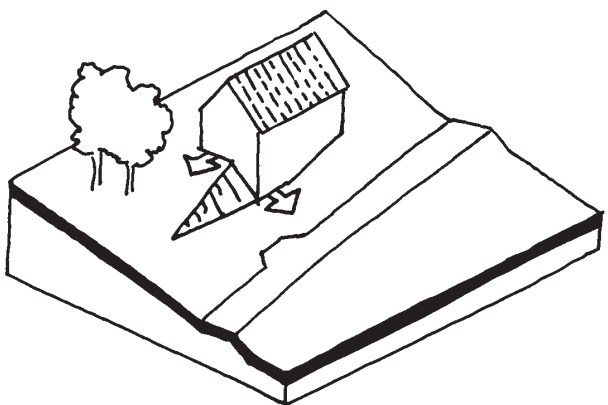
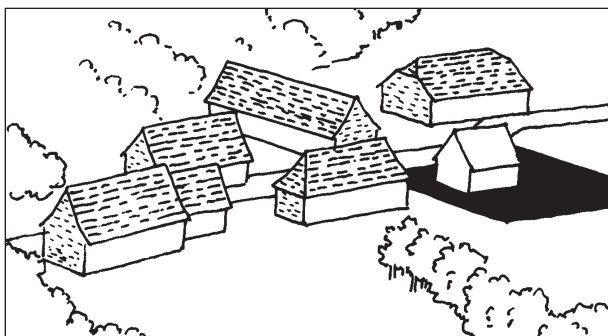
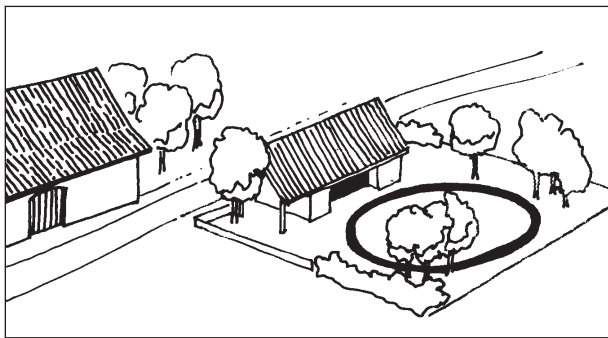
Pour compenser cette disparité inévitable, il faudra retrouver un dialogue des formes avec les éléments anciens.

De manière générale, une maison réussie est une maison adaptée à son environnement, intégrée dans son paysage.

Lorsque l'on entreprend un projet, il faut aussi penser que d'autres construiront également.

Dans les villages du Bugey, une maison, c'est un élément d'un ensemble.





FORMES ET MATÉRIAUX

FORMES

Les pentes de toiture sont des éléments fortement identifiants dans le Bugey. Selon les micro-régions, elles sont plus ou moins fortes (de 60% à 120%) mais homogènes par village. S'en approcher, c'est une manière de s'intégrer.

MATÉRIAUX

Les couleurs de couvertures, de murs, de menuiseries sont souvent plus variées et originales qu'on ne le pense. Une promenade dans le village donnera des idées, une comparaison avec des nuanciers existants permettra de trouver sinon des couleurs, au moins des valeurs de tons (souvent moins clairs qu'on ne le supposerait).

L'IMPLANTATION

C'est le premier critère. Les bâtiments anciens ont un rapport avec l'espace public. Ils lui sont contigus ou ils s'y relient par des éléments bâtis (annexes, murets, porches...).

S'implanter à proximité de la voirie permet à la fois de cadrer l'espace public et de mieux profiter de la parcelle.

L'ORIENTATION GÉNÉRALE

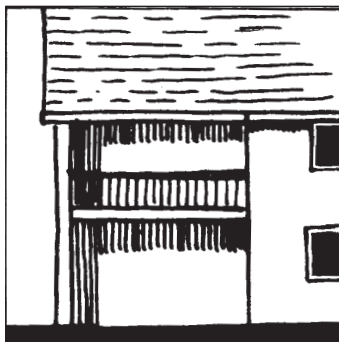
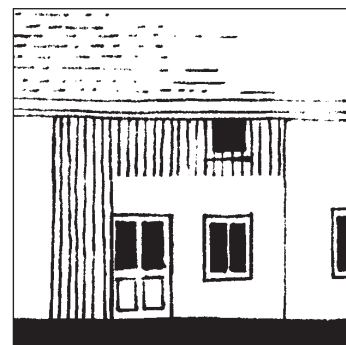
L'orientation générale s'adapte souvent au climat, aux accès, aux vues. Observer les maisons anciennes, c'est souvent éviter de se tromper et faire des économies à long terme.

L'ADAPTATION AU RELIEF

L'adaptation au relief est souvent le point le plus difficile à réussir. On doit chercher en priorité à construire sur un terrain plat, ou presque. Sur les terrains pentus, il faut éviter les terrassements trop importants et rechercher la proximité du sol naturel pour les pièces de vie. L'impact visuel de l'aménagement sera moins important et l'on évitera le danger d'éventuels glissements de terrain.

DÉTAILS

De nombreux détails de composition de façades pourront servir de référence et recevoir une traduction moderne.

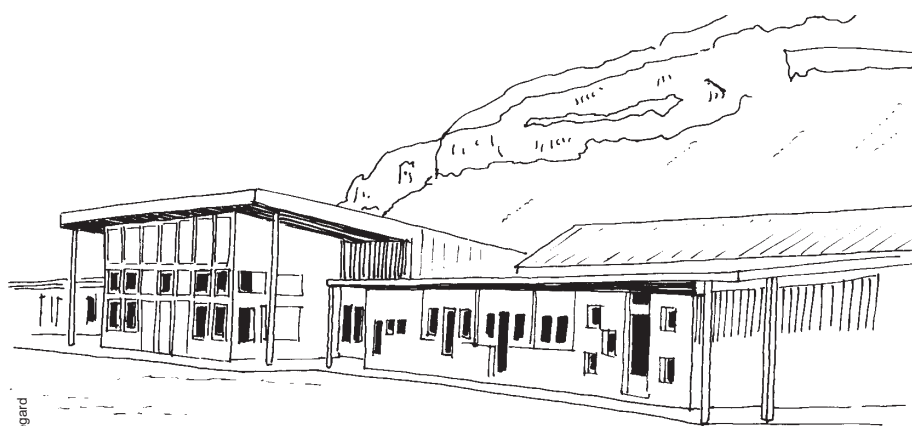




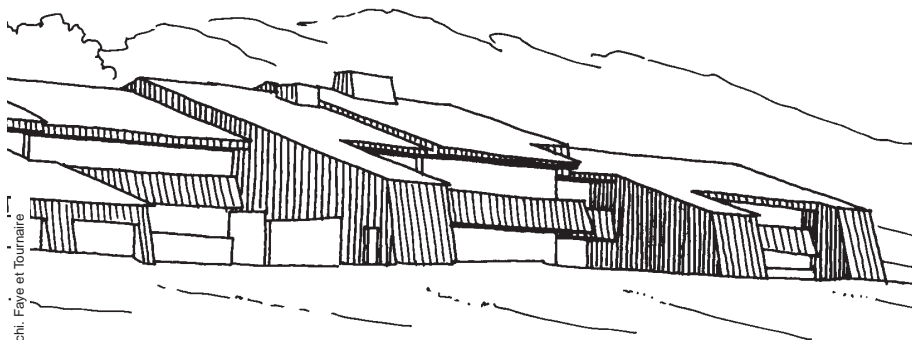
Conception SICA Habitat Rural

Un impact fort dans le paysage

CONTRIBUER AU MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES SITES



Archi. Mégard

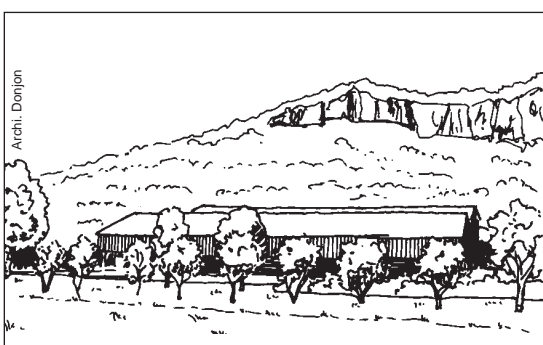
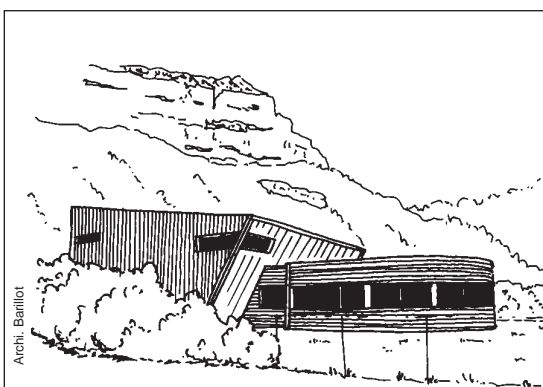
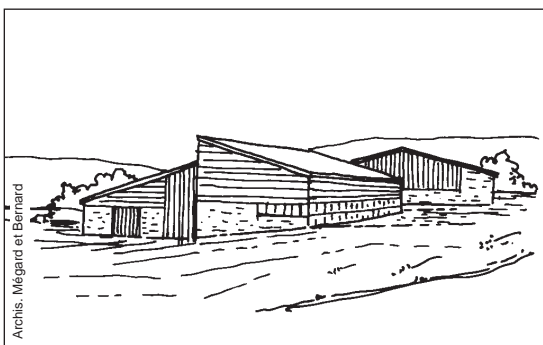


Archi. Faye et Tournaire

Nous avons quelquefois besoin de grands volumes bâtis pour abriter des activités nouvelles ou dans de meilleures conditions : constructions publiques, bâtiments agricoles, artisanaux ou industriels. Ces volumes sont difficilement dissimulables dans les paysages du Bugey.

Souvent, il est nécessaire d'implanter ces nouveaux bâtiments à l'extérieur des villages (pour disposer de plus de place, pour des raisons sanitaires ou de desserte). Ainsi, leur volume voisinera avec ceux des ensembles bâtis anciens bien que n'étant en aucune façon de même nature (dimensions, forme, matériaux extérieurs, couleurs).

Il sera important de respecter des principes simples qui limiteront leur impact, car si la qualité des sites peut constituer un atout pour le développement ou l'accueil d'activités, celles-ci doivent en retour contribuer au maintien de cette qualité.



CHOIX DU SITE

L'emplacement est lié aux contraintes foncières, mais il doit aussi prendre en compte les caractéristiques paysagères du lieu, si l'on souhaite une intégration réussie.

Les sites à privilégier seront protégés des vues depuis les endroits les plus fréquentés, si possible abrités par un relief ou cernés par la végétation. Celle-ci joue un rôle d'écran esthétique, mais aussi de coupe-vent.

Un terrain le plus plat possible est préférable car les terrassements peuvent être rapidement importants, coûtent cher, sont inesthétiques et parfois dangereux (glissements de terrain).

COMPOSITION DES VOLUMES

Ils sont dictés par l'usage et le fonctionnement, mais l'influence du contexte permet de déterminer l'orientation et l'adaptation au terrain.

Pour les bâtiments très importants, la division en plusieurs volumes peut diminuer fortement l'impact général.

LES MATÉRIAUX ET COULEURS

Il faut privilégier les matériaux neutres en aspect, teinte et brillance. Le bois utilisé en bardage est le plus approprié pour une intégration réussie du bâtiment dans l'environnement. La tôle laquée est un bon matériau lorsque sa couleur se confond avec celle du site environnant (gris-vert ou brun clair). Le fibro-ciment peut aussi être envisagé dans la mesure où il est économique et peut être teinté avec des oxydes ou des sels minéraux métalliques.

De manière générale, il faudra éviter les teintes claires ou agressives qui ont un impact visuel fort.

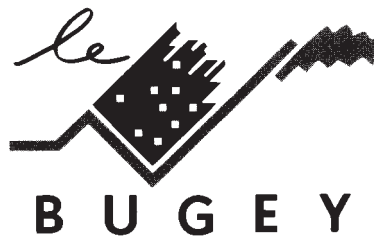
Si plusieurs bâtiments voisinent dans une zone d'activité, l'harmonisation des couleurs doit être recherchée, soit par l'établissement d'un nuancier, soit par entente entre les partenaires.

LE TRAITEMENT DES ABORDS

Il est préférable de prévoir dès la conception les emprises affectées à la végétation. Pour les haies et bosquets à planter, on privilégiera les essences locales en évitant les alignements stricts et les résineux qui créent une régularité artificielle.

Les aires de stockage seront situées dans la partie la moins visible (masque végétal existant ou à créer).

La signalétique devra être valorisante sans agresser.



PAYS D'ACCUEIL DU BUGEY

Avenir et Tradition

Maison de Brillat-Savarin

62 Grande Rue

B.P.77

01302 BELLEY CEDEX

Tel : 04. 79. 81. 40. 82

Fax : 04. 79. 81. 64. 41



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement

34 rue Général Delestraint

01000 BOURG-EN-BRESSE

Tel : 04. 74. 21. 11. 31

Fax : 04. 74. 21. 98. 41



UNION
EUROPEENNE